

Actu GORSSA

SOUS LA PROTECTION
DE L'INCONNU



Bonne Année 2019



REVUE COMMUNE À :



UNMR

Union Nationale des Médecins de Réserve



FNPR

Fédération Nationale des Pharmaciens de Réserve



UNVR

Union Nationale des Vétérinaires de Réserve



FNCDR

Fédération Nationale des Chirugiens-Dentistes de Réserve



ANORSCA

Association Nationale des Officiers de Réserve du Service du Commissariat des Armées



ANMITRHA

Association Nationale des Militaires Infirmiers et Techniciens de Réserve des Hôpitaux des Armées

« Mettons ce que nous avons de meilleur en commun et enrichissons-nous de nos mutuelles différences »

(Paul Valéry)

REVUE DU GROUPEMENT DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

chez M. SICE 3 avenue Lombart, 92260 FONTENAY AUX ROSES
site : www.gorssa.fr
courriel : gorssa.national@gmail.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Xavier SAUVAGEON

RÉDACTEUR EN CHEF :

Chargé de l'Internet
Jean-Dominique CARON

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : Jean-Pierre MOULINIÉ
Correspondants de rédaction :
UNMR : Yvon MESLIER
FNPR : Norbert SCAGLIOLA
UNVR : François-Henri BOLNOT
FNCDR : Jean-Paul MATHIEU
ANORSCA : Philippe MASSICOT
ANMITRHA : Erick LEGALLAIS

Région de Toulon :

Christine DULAURANS

Secrétaire de rédaction :

Marie-Hélène SICE

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Chargé de l'information, de la communication et du Devoir de Mémoire : Jean-Dominique CARON

Chargé des affaires juridiques et administratives : Norbert SCAGLIOLA

TRÉSORIER ET LISTING :

Michel CROIZET
14 boulevard des Pyrénées 64000 PAU
Courriel : michel.croizet@free.fr

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Conseil Scientifique : La réunion de l'ensemble des conseils ou comités scientifiques existants pour chaque Association constituant le GORSSA compose le conseil scientifique.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Abonnement et Tirage :

Prix du numéro : 6 €
Prix de l'abonnement :
Membres des Associations : 25 €
Non-membres : 60 €
Étrangers : 90 €
De soutien : à partir de 90 €

Edition, Impression et Routage :

Centr'Imprim - 36100 ISSOUDUN

Dépôt légal :

3^e trimestre 2018

ISSN :

2110-7424

Crédits photographiques :

A. Cuminal, P. De-Bel-Air, N. Fernandez-Masse, F. Fichou, M. Gibelli,

C.-V. Le Van (dont photo de couverture).

Le mot du Rédac'chef

« Qui sait si l'inconnu qui dort sous l'arche immense
Mêlant sa gloire épique aux orgueils du passé
N'est pas cet étranger devenu fils de France
Non par le sang reçu mais par le sang versé. »

Ces derniers vers du poème écrit par Pascal Bonetti en 1920 complètent la photo de couverture sur laquelle le MCSHC® Xavier Sauvageon à l'honneur d'honorer l'Inconnu et de raviver la Flamme Sacrée le samedi 10 novembre 2018 au nom du GORSSA.

Trois semaines plus tard, ce sanctuaire a été profané par des hordes d'individus ne respectant rien, même pas ce que représente le sacrifice de tous ces Français tués ou meurtris à jamais dans leur chair au cours de la Grande Guerre...

Avec ce numéro, notre revue entame sa dixième année et grâce aux contributions régulières des associations constituant notre Groupement, la variété des articles permet le maintien d'un lien solide entre elles et apporte une information régulière sur les activités nombreuses et variées des réservistes du Service.

Tout ne pouvant figurer dans la revue, celle-ci est complétée « en temps réel » par l'actualité figurant sur le site www.gorssa.fr.

En souhaitant mille bonnes choses pour 2019 pour vous et vos familles, je vous donne rendez-vous les 14 et 15 juin prochains à Strasbourg pour nos Journées Nationales.

MCSHCN^(H) Jean-Dominique CARON



Editorial

« TENUES... »

Lorsque notre rédacteur en chef, le MCS^(H) Jean-Dominique CARON, avec la complicité de Madame Marie Hélène SICE, m'a annoncé qu'il ouvrait l'Éditorial du journal à votre serviteur, à l'occasion de son élection comme vice-président 2018 de l'Académie Nationale de Médecine, telle qu'approuvée par le décret du Président de la République en date du 19 février 2018 (JORF, 21.02.18), avec automatique promotion au rang de Président l'année suivante et président 2019 (« deo juvante »...) mon anxiété fut à la mesure de l'événement : immense ! Un matin, la vérité s'impose, apaisante.

Aux quatre périodes principales d'un parcours médical peu commun, ont exactement correspondu quatre « vêtements » que le service national, d'abord, puis la vie, m'ont appris à qualifier de « tenues ». Ainsi, et malgré ma timidité spontanée, l'idée m'est-elle venue de répondre à la généreuse proposition de l'UNMR, ma « maison » depuis 1964, en en faisant profiter mes vieux amis, par photos interposées.

1° période, celle de la « tenue blanche », adoptée lors de mon internat en neuro-chirurgie, puis plus jamais quittée, pendant mes 45 années de chefferie de service hospitalière, temps plein, de neuro-radiologie au Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des XV-XX (les « très cent aveugles » au XIII^e siècle) à Paris. Au « pyjama » de salle d'op et blouse, fermée et badgée, s'est ajouté le blanc des chaussures.

2° période, entamée à Libourne, pendant le service national et ses concours difficiles pour moi, car coïncidant avec mes concours d'anatomie (préparation d'une agrégation transformée en Doctorat ès- sciences (Ph D)). Cette étape, avec la découverte du SSA fût triplement enrichissante. D'abord car j'eus la chance d'intégrer l'excellent laboratoire de recherche du CEA ER, à Fontenay aux Roses, ancêtre de l'IRBA. Ensuite, l'implantation stéréotaxique d'électrodes corticales chez le lapin « fauve de Bourgogne » m'a appris beaucoup. Enfin, vieux membre de l'UNMR (1964) par la volonté du cher Dr Marcel GANDRILLE, président UNMR 67-76, je découvrais le démontage du 6,35 mm. De sous-lieutenant, les tenues se « galonnèrent » jusqu'à ceux de médecin en chef (R), le 01.10.95, « Chargé de mission armée Nation » en 2008.

3° période, celle de l'enseignement universitaire à Paris VI (Pierre et Marie Curie), donc période de la « Robe », rouge cramoisi, trop rarement revêtue de nos jours, accompagnée de la tome. La solennité de l'instant de la prestation du serment d'HIPPOCRATE par la ou le jeune Doctorant ému y perd de sa solennité. Or, ce serment impose la probité et la moralité, et à mes yeux essentiel, LE SECRET. A l'île de COS, dans le meltem des îles des Cyclades, en -435 BJC, l'homme avait tout inventé dans la confiance, pacte lié entre le patient souffrant et son médecin. De la Justice, civile, pénale ou administrative jusqu'au droit du commerce, la sagesse humaine a intégré cette dimension majeure d'Homo sapiens.

4° et ultime période, le « Costume » que revêtent les cinq membres du Bureau de l'ANM, en séance publique, « Solennelle », de rentrée. Ce costume, datant de la fondation de l'Institut de France, a même précédé la re-fondation de l'ANM, en 1820, par Louis XVIII, sur l'inspiration du Baron PORTAL. Ce dernier en reprend les codes : veste à parements végétaux et pantalon à bande latérale. Seule en diffère la couleur, là encore ROUGE « VELOURS CRAMOISI », et non vert bronze, comme à l'Institut de France. Dernier détail : IL N'Y A PAS D'ÉPÉE, car le médecin soigne et ne blesse pas ! Quant au célèbre bicorne, il n'a pas existé !

Puisse l'homme, rester le même en vertu, si les apparences extérieures en ont changé !

MC(H), Chargé de mission du Directeur Central, MD, Ph-D, PU-PH(H), expert près la Cour de Cass(H), Président de l'Académie Nationale de Médecine

Sommaire

Cérémonie GORSSA 11 novembre 2018.....	5
Visite de LA BA 942 Lyon-Mont Verdun GORSSA de Lyon mercredi 17 octobre 2018	8
Hia laveran et 10 ^e cma marseille : une démarche collaborative indispensable dans la prise en charge du soldat blessé.....	10
Appel au volontariat pour la fonction d'auditeur interne associé en affectation à l'inspection du service de santé des armées.....	11
Officier de réserve et maître des cérémonies patriotiques	12
Congrès de l'association dentaire française les chirurgiens-dentistes d'active et de réserve réunis par la fédération nationale des chirurgiens-dentistes de réserve	14
Les vétérinaires pendant la guerre de 1914-1918	17
29 Mars 2018 : Journée D'instruction Régionale Est.....	25
Mission Mutin	27
Information Officielle	31
Nominations et promotions	32
Ouvrages parus - bibliographie	33
Recommandations aux auteurs	35

GORSSA

Présidents d'Honneur : MC J. Huber (†), MC M. Grandrille (†), CDC A. Richard (†), PC R. Baptiste, COL M. Gérard (†), VC P. Escuret (†), MCS N. Foures (†), CDC J. Robinet (†), PC M. Caré, COL P.-J. Linon, MCS J.-P. Moulinié

Président : MCSHC X. Sauvageon (UNMR)

Vice-Présidents : CDCS J.-P. Fogel (FNCDR), PCS J.-C. Schalber (FNPR), VC F.-H. Bolnot (UNVR), CRC1 C. Saliceti (ANORSCA), ISG2G E. de Moulin de Rochefort (ANMITHRA)

Secrétaire Général : MC X. Wagner - **Trésorier :** CRC1 C. Saliceti

UNMR

Chez M. SICE - 3 avenue Lombart
92260 FONTENAY AUX ROSES

Tél. : 01 46 31 68 21 – Port : 06 49 22 02 89

Bureau National et Conseil d'Administration

Présidents d'honneur : MCS Numa Fourès †, MC Maurice Mathieu †, MC René-Claude Touzard, MCS Jean-Pierre Moulinié (Président du Comité de Rédaction d'Actu-GORSSA)

Président : MCS Xavier Sauvageon (Directeur de Publication d'Actu-GORSSA)

Vice-Présidents : MC Pascal Bousquier (Dél. Dép. Paris), MCS Jean-Dominique Caron (Rédacteur en chef d'Actu-GORSSA chargé de l'Internet), MCS Michel Gibelli (Dél. Rég. Metz), MC Eric Lecarpentier (Dél. Rég. SGL), MC Xavier Wagner.

Secrétaire Général : MC Patrick Hamon

Secrétaires Généraux Adjoints : MC Laurent Astin (Secr. des Séances), MC Jacques FOGEL-MAN (en charge de la communication et du rayonnement de l'UNMR), MC Gérard Le Lay, MP Géraldine Pina-Jomir (Dél. Rég. Lyon).

Trésorier : MC Jean-Louis Picoche

Trésorier Adjoint : MC Frédéric Meunier (Dél. Rég. Bordeaux)

Chargé de Mission auprès du Président : MC Yvon Meslier (Correspondant de Rédaction d'Actu-GORSSA)

Délégué Général chargé des relations CIOMR : MCS Christian Le Roux

Porte-Drapeau : MC Jean-Pierre Sala

Administrateurs : MCS Hubert Bouisson, MC Emmanuel-Alain Cabanis, MC Yves Cartigny (Dél. Rég. Bordeaux), MC Jean-Yves Coquillat (Dél. Rég. Toulon), MC Serge Dalmas (Dél. Rég. St Germain en Laye), MA Laurent Fogel, MG(2S) Alain Galeano, MC Claude Gautier, MCS Michel Gibelli (Dél. Rég. Metz), MC Eric Hergon, MCS Georges Le Guen, MCS Jean-Jacques Lehot (Dél. Rég. Lyon), MC Georges Léonetti (Dél. Rég. Toulon), MC Yves Mohy (Dél. Rég. Brest), MC Michel Montard (Dél. Rég. Metz), MC Maurice Topcha.

UNVR

Maison des Vétérinaires,
10 Place Léon Blum, 75011 PARIS

Présidents d'honneur : VC Jean-François Chary, VCS Jacques Ducos de Lahitte, VC Jean Gledel, V Pierre Tassin

Président National : VC François-Henri Bolnot fbolnot@vet-alfort.fr

Vice-Président et Délégué International :
Président Nord-Est :
VC Bruno Pelletier : drvetbp@gmail.com

Vice-Président et Délégué National :
VC Gilbert Mouthon : gmouthon@vet-alfort.fr

Secrétaire Général : VP Stéphane Nguyen
nguyen-stephane@orange.fr

Trésorier : VC Christophe Gibon
christophe.gibon@agriculture.gouv.fr

Président Sud-Ouest :
VC Christophe Gibon
christophe.gibon@agriculture.gouv.fr

Président Nord-Ouest :
VC Ghislain Manet
manvet@orange.fr

Président Sud-Est :
VC Marc Verneuil
marc.verneuil366@orange.fr

Administrateurs d'honneur :
VC René Palayret †, VC Jean-Paul Rousseau,
VC Pierre Royer

Administrateurs :
VC Xavier Beele : xavierbeele@aol.com
VC Christian Bouthie : christian.bouthie@wanadoo.fr

VC Pierre de Ginestel : ginestel31@gmail.com

VC Dominique Grandjean :
dgrandjean@vet-alfort.fr

VP Cédric Petit : c.petit@free.fr

VC Philippe Rols :
philippe.rols@agriculture.gouv.fr

VC Charles Touge : charles.touge@gmail.com

FNCDR

54 Cours de Vincennes 75012 PARIS

Présidents d'honneur : MM Viau †, Wintergest †, Filderman †, Budin †, Lebrun †, David †, Rimmel †, A. Richard †, C. Sebban †, J. Robinet †, J.-M. Pauchard, J.-P. Mathieu.

Bureau National :
Président : CDCS Jean-Pierre Fogel
54 Cours de Vincennes, 75012 Paris.
Tél. 01 46 28 01 36 & 06 07 26 00 20

Secrétaire Général : CDC Philippe Gateau
17 ter, Rue Achille Millien 58000 Nevers.
Tél. 03 86 57 06 52 & 06 80 27 49 64

Trésorier Général :
CDC Philippe Kalifa
7 rue Nicola Houel 75005 Paris.
Tél. 06 03 29 74 64

Délégués Régionaux :
Gascogne & Occitanie : CDC Philippe Redonnet
227 route de Fronton
31140 Aucamville
Tél. 05 59 20 75 07 & 06 23 09 40 66

Brest : CDC Hervé Le Guen
26 bis route de Quéléren - 29570 ROSCANVEL
Tél. 06 80 04 10 20

Lyon : CDC Alain Cuminal
83 Rue Paul Verlaine - 69100 Villeurbanne.
Tél. 04 78 93 76 56 & 06 66 33 69 55

Metz : CDP Vincent Le Van
33 rue Léon Jolly - 51120 Sézanne
Tél. 06 71 52 47 52

Saint-Germain-en-Laye : CDC Philippe Gateau
17 ter Rue Achille Millien - 58000 Nevers.
Tél. 03 86 57 06 52 & 06 80 27 49 64

Toulon : CDC Jean-Michel Courbier
Avenue de l'Américaine - 13600 La Ciotat.
Tél. 04 94 29 60 80 & 06 12 81 71 08

Correspondant de la revue Actu-GORSSA :
CDCS Jean-Paul Mathieu

Délégué à la Réserve Citoyenne :
CDC Jean-Michel Pauchard

Délégué ADF : CDC Michel Legens

Porte-Drapeau : CDC Hadrien Diakonoff

FNPR

Adresse courriel : fnpr@free.fr

Président : PCS Jean-Claude Schalber
66-68, rue de la Folie Regnault
75011 - Paris
jc.schalber@free.fr

Secrétaire Général : PC Jean-Marc Paolo
117, rue Vieille du Temple
75003 - Paris
fnpr.paolo@free.fr

Trésorier : PC Eric Denoix
118, Parc de Cassan
95290 - L'Isle-Adam
EDenoix@aol.com

Porte-Drapeau : PC Jean-Marc Delafontaine

ANMITHRA

Adresse courriel : amithra.gorssa@gmail.com

Présidente : ICS Elisabeth de Moulins de Rochefort

Vice-Président : MERCS Marc Tranchet

Trésorier : MERCS Frédéric Noret

Secrétaire : AMACN Jocelyne SERRE

Secrétaire Adjoint : ICAS Érick Legallais
(Correspondant de Rédaction d'ActuGORSSA)

Chargée de la communication : ISG2G
Anne Vanderstock

ANORSCA

Présidents d'Honneur : Col Pierre-Jean Linon, Col Jean-Pierre Capel, Col Yves Harel, CRC1 Alain Michel

Président : CRC1 Christian Saliceti

Vice-Présidents : CRC1 Pierre Voisin, CRC1 Pascal Hugédé, CRC1 Denis Blonde, CRP Benoît Fraslén

Secrétaire général :
CRC2 Jean-Jacques Boniz

Secrétaire général Adjoint :
CRC2 Philippe Massicot

Trésorier Général : LCL Pierre Enjalbert

Trésorier Général Adjoint : CRC2 Emmanuel Le Blond du Plouy

CÉRÉMONIE GORSSA

11 NOVEMBRE 2018

C.-V. LE VAN¹



Comme tous les ans, une délégation du GORSSA (Groupement des Organisations de Réservistes du Service de Santé des Armées) emmenée par son Président, le MCSHC Xavier Sauvageon, a participé à deux cérémonies de commémoration du 11 novembre à Paris.

La première cérémonie, du 10 novembre, le ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris, fut doublement exceptionnelle car non seulement il s'agissait du centenaire de la fin de la première guerre mondiale mais notre Président a eu l'immense honneur, après avoir déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu,

d'être désigné pour raviver la Flamme. Lors de la cérémonie il est allé à la rencontre des civils et surtout des nombreux enfants et adolescents présents, afin de renforcer le lien Armées-Nation.

La deuxième cérémonie, du 11 novembre, la messe du souvenir en la Chapelle du Val de Grâce suivie de dépôts de gerbes au Monument des membres du personnel du Service de Santé des Armées morts glorieusement pour la France, a eu lieu en présence du Médecin Général Humbert Boisseaux, Directeur de l'école du Val de Grâce.



¹ CDP® Administrateur national SIROCO Chirugiens-Dentistes, Président de l'association des chirurgiens-dentistes de réserve en zone de défense Est

Samedi 10 novembre 2018



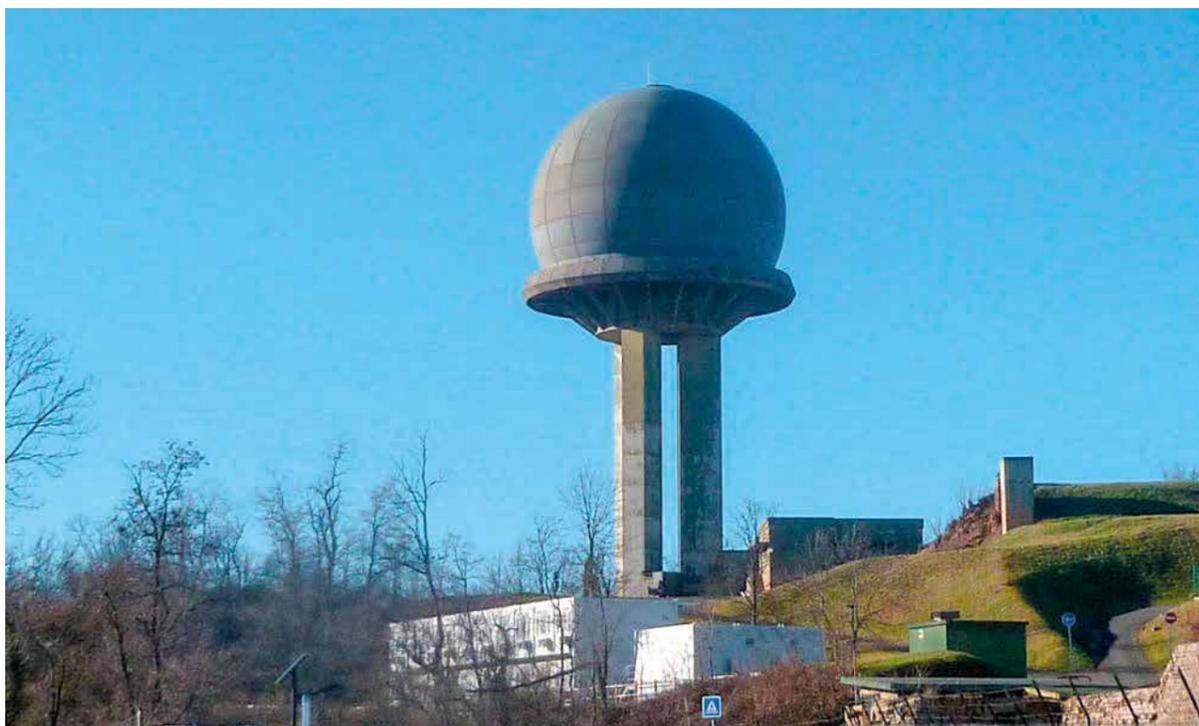
Dimanche 11 novembre 2018
Cérémonie à l'EVDG



VISITE DE LA BA 942 LYON-MONT VERDUN

GORSSA DE LYON MERCREDI 17 OCTOBRE 2018

A. CUMINAL¹



Dans le cadre du GORSSA régional, la délégation lyonnaise de la FNCDR a organisé une journée d'instruction et de cohésion.

Par l'intermédiaire du LCL® Th.GUILLOT, 16 participants adhérents aux différentes associations membres du GORSSA ont été autorisés par le Colonel CATTANEO à visiter les locaux du COSMOS dont il est responsable.

La journée commençait par les formalités administratives à l'entrée de la Base Aérienne 942 Lyon Mont Verdun. L'accueil était organisé par la cellule COM de la base représentée par Mr. WIEDER au pied du Mirage III.

Après un café et quelques viennoiseries au PC Base, le Lieutenant-colonel KRAUSSE, commandant en second de la BA nous faisait une présentation complète de cette immense base composée de 1400 personnels répartis dans différentes unités toutes rassemblées sur ce site.

Le groupe se rendit ensuite à l'entrée de l'ouvrage enterré pour accéder au Centre de Détection et de Contrôle. Le CDC est chargé du contrôle aérien régional militaire.

Malheureusement une intervention en cours nous empêchait momentanément de visiter la salle OPS mais nous eûmes droit à une présentation du Lieutenant-colonel THONY-LAMBERTI, commandant en second le CDC.

Après être revenus à la surface, le COSMOS (Centre Opérationnel de Surveillance Militaire des Objets Spatiaux) nous accueillait. Ce centre opérationnel est encore peu connu et encore moins visité. C'est en 2014 que le centre a pris officiellement place au sein du Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes (CDAOA) sur la base aérienne 942 de Lyon Mont-Verdun.

Cette unité reprend les missions de la Division Surveillance de l'Espace (DSE). Le COSMOS est en charge de l'établissement et de l'exploitation de la situation spatiale au profit des opérations aériennes. Il vient en appui des forces pour le rythme des opérations, la précision et l'efficacité des missions avec l'intégration de moyens tels que la veille spatiale, la détection, l'analyse et l'orientation des capteurs.

¹ CDC® RMED

Par ailleurs, il concourt à la protection des populations face aux Rentrées Atmosphériques à Risques (RAR). Pour cela il développe une capacité d'anticipation des événements spatiaux majeurs en partenariat avec le CNES (Centre National d'Etudes Spatiales). Avec plus de 3 000 satellites actifs, mais aussi des centaines inactifs, des dizaines de milliers de débris spatiaux, des astéroïdes, l'activité solaire, on peut dire aujourd'hui que le "trafic" dans l'espace est très important, et que cela nécessite une surveillance accrue de tous les instants.

Pour répondre à ces missions, le CDAOA dispose d'une capacité nationale de détection et de suivi des gros objets en orbite basse (entre 400 km et 1000 km) grâce au radar GRAVES. Cette capacité est complétée par les radars SATAM qui permettent d'affiner la trajectoire des objets détectés par GRAVES.

Après avoir visité les locaux et profité des explications passionnantes du Chef de Centre, c'est au Mess que la journée se poursuivait par un repas convivial que nous avons l'honneur de partager avec le C1 de la base, le Colonel BOURGUIGNON, le C2, le Lieutenant-colonel KRAUSSE et le Lieutenant-colonel CATTANEO.



HIA LAVERAN ET 10^e CMA MARSEILLE : UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE INDISPENSABLE DANS LA PRISE EN CHARGE DU SOLDAT BLESSÉ.

N. FERNANDEZ-MASSE¹



Tout en prenant la dimension humaine indissociable d'un tel projet, l'HIA Laveran et le 10^e CMA Marseille impulsent un véritable rapprochement des pratiques professionnelles hospitalières et Médecine des Forces.

Le projet est axé sur l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins dans la chaîne de rapatriement sanitaire et de prise en charge du blessé de guerre.

UN CHANGEMENT NÉCESSAIRE DANS UN MONDE MILITAIRE EN MUTATION

Le 10^e CMA Nouvelle Génération choisit de déployer une démarche qualité pour améliorer son fonctionnement et ses savoir-faire. Il se rapproche ainsi des exigences normatives appliquées par l'HIA Laveran.

En formalisant et en clarifiant son organisation, le 10^e CMA travaille sur une lisibilité des actions entreprises en commun avec l'HIA Laveran dans l'objectif d'une plus grande satisfaction des militaires des Forces, de leurs familles et de la Communauté de Défense.

UNE MISSION TRANSVERSE

L'ICaSSP FERNANDEZ-MASSE Nicole et le CRC2 CHERE-METAIREAU Elisabeth, réservistes et spécialistes en « organisation et méthodes », sont missionnées depuis septembre 2018 pour accompagner les commanditaires à la mise en œuvre d'un mode de fonctionnement transversal.

La méthode se réfère aux Normes ISO 9000 V 2015, 9001 V 2015 et 9004 V 2009.

Leur but est de coordonner une diversité d'activités et de faire coopérer des équipes aux contraintes et objectifs différents. Cette méthode favorise le décloisonnement des organisations et leur harmonisation dans les pratiques professionnelles.

Cette mission, attentive aux préconisations du programme de transformation du SSA 2020 consiste à :

- Identifier les parties prenantes ou contributeurs,
- Identifier les besoins et structurer les processus,
- Fédérer et agréer les diverses entités appelées à coopérer,
- Transmettre des retours constructifs qui font progresser la mission,
- Communiquer régulièrement sur la mission et son avancement,

Quant aux résultats attendus, ils se déclinent en trois axes essentiels :

- La mise en œuvre d'un système de management intégré au sein du 10^e CMA qui répond également à la demande de la Direction de la Médecine des Forces (directive n°269/ARM/SSA/DMF/CS du 8 novembre 2018, relative à l'organisation et au fonctionnement du système de management intégré de la médecine des forces).
- L'élaboration d'une procédure sur le rapatriement sanitaire des blessés de guerre et leur parcours de santé,
- L'analyse pertinente des risques liés à ces processus.

D'ores et déjà des actions ont été engagées dans cette perspective :

- La création du Comité de Pilotage Qualité au 10^e CMA de Marseille : le premier comité s'est réuni le 16 novembre 2018,
- La participation à une réunion conjointe 10^e CMA/HIA Laveran sur les contraintes et exigences CLM /CLDM/CRS

UNE MISSION D'ENVERGURE ET D'AVENIR

Cette volonté de rapprochement des pratiques professionnelles hospitalières et de Médecine des forces, qui ouvre la voie au partenariat avec les ARS, s'inscrit totalement dans la politique de transformation du SSA pilotée par la Direction Centrale.

¹ ICaSSP[®] Infirmière Cadre de Santé Supérieure Paramédicale Chargée de mission, Déléguée ANMITRHA Sud-Est

APPEL AU VOLONTARIAT POUR LA FONCTION D'AUDITEUR INTERNE ASSOCIÉ EN AFFECTATION À L'INSPECTION DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

X.WAGNER²

L'Inspection du Service de Santé des Armées (ISSA) assure, entre autres fonctions, celle d'audit interne du Service de Santé des Armées (SSA). Cette fonction a pour objectif d'apporter au Médecin Général des Armées, Directeur Central du Service de Santé des Armées, une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise des activités du SSA et des recommandations pour en améliorer l'efficacité et l'efficience. Elle aide ainsi la DCSSA à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, les processus de management des risques, de maîtrise et de gouvernance d'entreprise.

Afin de conduire à bien les missions qui lui sont confiées, dans le cadre du plan d'audit interne du SSA, l'ISSA dispose d'un pôle d'audit composé de cinq auditeurs internes permanents et d'un réseau d'auditeurs internes associés.

Les auditeurs internes associés sont des personnels non permanents qui participent ponctuellement à des missions d'audit. Ces derniers sont recrutés dans les différents corps du Service :

- officiers d'active appartenant aux corps des praticiens des armées (médecins, pharmaciens, vétérinaires, dentistes - MPVD), au corps des militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées (MITHA), au Service du commissariat des armées (SCA) avec ancrage santé,
- personnels civils de catégorie A ou HN,
- officiers de réserve (opérationnelle et citoyenne) du SSA (MPVD, MITRHA) et du SCA (OSCA avec ancrage santé) ayant des compétences civiles spécifiques (médecins et pharmaciens inspecteurs de santé publique, directeurs et gestionnaires d'hôpitaux, spécialistes dans les domaines de l'audit interne, du contrôle de gestion, de l'administration - comptabilité, des achats et trésorerie, des ressources humaines).

La diversité des profils de recrutement favorise l'échange d'expérience, complète les compétences nécessaires à la réalisation des missions et apporte une valeur ajoutée aux analyses du pôle d'audit. Ils sont indispensables à la réalisation du plan d'audit.

Les auditeurs internes associés participent, sous l'autorité d'un chef de mission désigné par le Médecin Général Inspecteur, Inspecteur du Service de Santé des Armées, à la conception et à la réalisation des missions

d'audit interne, dans le strict respect du code de déontologie et des normes de la profession.

Au regard de ces activités, l'exercice des missions d'audit interne requiert plusieurs compétences, qui sont recherchées chez les auditeurs internes associés :

- savoir : procédures d'audit, d'inspection, de contrôle interne, de contrôle de gestion, de contrôle de qualité, cartographie des risques, cartographie des processus, gestion de projet ;
- savoir-être : aisance relationnelle, rigueur, objectivité, esprit d'analyse et de synthèse.

Pour y répondre, les personnels retenus reçoivent une formation allant de l'initiation à l'audit interne jusqu'à éventuellement la certification ou un diplôme, dans un panel prédéterminé en fonction des besoins et des contraintes du Service :

- formation interne ISSA de niveaux 1 et 2 ;
- certificat international des auditeurs spécialisés / santé - social ;
- centre de formation au management du ministère de la Défense (audit organisationnel) ;
- diplôme universitaire d'audit.

Si vous souhaitez intégrer le réseau d'auditeurs internes associés de l'ISSA afin de mettre à profit vos connaissances et votre expertise, recevoir une formation qualifiante et réaliser ponctuellement des missions d'audit interne, faites acte de candidature en adressant une lettre de motivation et un curriculum vitae militaire (accompagné d'un avis hiérarchique en cas d'affectation en cours) auprès de :

Monsieur le Pharmacien en Chef, Coordonnateur de l'audit interne

Inspection du Service de Santé des Armées
ISSA - Îlot Val de Grâce - 1 place Alphonse Laveran - 75230 Paris Cedex 05

Référence bibliographique :

DARRÉ E., BORY I., PIERRE C., Audit interne : du « rapport Guillaume » au Service de Santé des Armées, Médecine et Armées, 2013, 41,2,169 -174.

² MC[®], Vice-Président de l'UNMR, Secrétaire Général du GORSSA

OFFICIER DE RÉSERVE ET MAÎTRE DES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

PH. MASSICOT¹

Je ne surprendrai personne en disant que bon nombre d'associations d'officiers de réserve (AOR) locales ont beaucoup de mal à montrer qu'elles existent encore, et à recruter de nouveaux membres, afin de compenser la réduction de leurs effectifs.

Parallèlement, le nombre de cérémonies patriotiques a augmenté, au cours des 10 dernières années. Bien souvent, en dehors des personnalités préfectorales, départementales, municipales et militaires, la présence du public est maigre. Sans compter, d'ailleurs, la raréfaction des intéressés vieillissant, à savoir les anciens combattants et les porte-drapeaux.

C'est pourquoi, le débat resurgit régulièrement : faut-il maintenir autant de cérémonies patriotiques ? Pour qui, et comment les animer ?

Sans vouloir me mettre en mode « *ma vie, mon œuvre* », je propose de relater mon expérience...

Depuis mon enfance, j'ai régulièrement assisté aux cérémonies patriotiques. Je me souviens du rendez-vous qui était donné à l'école primaire le 11 novembre. Nous partions, en rang par deux, jusqu'au jardin public, noir de monde, où se déroulait la cérémonie. Certes, c'était il y a un peu plus de 50 ans à Bernay (27), et les choses ont bien changé depuis, notamment parce que le temps a passé.

Ce qui m'a frappé le plus, par la suite, c'est que ces cérémonies, quand bien même elles se déroulent selon un protocole rigoureux, souffrent régulièrement d'une absence de présentation. Avec l'habitude, on sait bien que, s'il y a des troupes, il y aura de l'ordre serré statique. Ensuite, une personnalité lira un discours avant le dépôt de gerbes, la minute de silence, la Marseillaise et la remise de décorations.

Mais, rarement, il est rappelé la raison de cette célébration ou commémoration.

Ceci étant, une coordination peut être assurée par le président local de anciens combattants.

Certaines villes ont organisé la fonction de maître des cérémonies en accord avec les associations d'anciens combattants. C'est notamment le cas de la ville de St-Lô (50) où cette fonction a été dévolue au président du Comité d'Entente des associations

patriotiques. Actuellement, il y a environ chaque année une vingtaine de cérémonies qui sont organisées dans le ville-préfecture, dont, notamment, trois le même jour pour commémorer les bombardements du 6 juin 1944 qui l'ont détruite à 95%.

Il y a une trentaine d'années, le président de l'époque a souhaité renforcer le rôle d'animation du maître de cérémonie. D'ordonnateur, celui-ci est progressivement devenu commentateur : présentation de la cérémonie, indication des personnalités et des troupes présentes, et, surtout, commentaire rapide de chacune des phases : lever des couleurs, arrivée des autorités, revue des troupes, lecture du message du ministre, dépôts de gerbe...

En 1994, pris par de multiples activités, le président du comité d'entente m'a demandé de prendre en main cette fonction. Cette passation de pouvoir, transmise à un lieutenant de réserve, montrait également aux autorités locales et au public le souhait de commencer à transmettre le flambeau à « *la jeune génération* ».

C'est ainsi que je me suis retrouvé à passer un peu de temps à préparer les cérémonies (réunions avec le DMD, le directeur départemental des anciens combattants et victimes de guerre, les présidents d'associations patriotiques...).

Puis, le jour J, c'est la présentation. Moment exaltant, certes, mais également un peu stressant.

Tout a beau avoir été préparé, on n'imagine pas le nombre de détails qu'il faut surveiller avant que la cérémonie ne commence : vérifier que les gerbes annoncées ont bien été livrées, et que les personnalités qui les déposent sont bien présentes, que la sono fonctionne bien, que le chef de la musique municipale a bien son programme, que le commandant des troupes est bien en vue directe pour pouvoir se comprendre par petits signes discret en cas de problème...

Il y a quelques jours, il pleut à verse lors de la cérémonie du 5 décembre. Deux minutes avant le début, je constate que les couleurs, mises en place par les services techniques, flottent déjà hardiment en haut du mât, alors que leur lever est prévu. Je donne immédiatement l'ordre aux deux anciens combattants qui doivent procéder à cette opération de les baisser. Il était temps : je dois annoncer l'arrivée du préfet.

C'est en général à ce moment que le stress est maximal ! Tout est entre les mains du maître de cérémonie : le bon déroulement des différentes phases et la rectification immédiate, en toute discrétion, des oublis ou des erreurs. Par exemple, rappeler à un commandant des troupes un peu perdu l'ordre qu'il a oublié de donner.

Une anecdote reste ancrée dans ma mémoire, lors de la première cérémonie que j'ai eu à gérer, le 11 novembre 1994. J'ai le sentiment d'avoir correctement compté les 8 gerbes à déposer. Tout se passe bien pour les premiers dépôts, jusqu'au moment où j'annonce le député. Il s'approche du monument, à côté duquel je suis positionné, et, derrière moi, une voix me souffle : « *Sa gerbe n'est pas là* » ...

Moment de solitude intense !

Le député continue à avancer, en réalisant qu'il y a un problème... Que faire ? Troupes au présentez-armes, public en silence... Une seule possibilité immédiate : je m'approche du député : « *Votre gerbe n'est pas là. Vous vous inclinez devant le monument, et vous regagnez votre place* ».

Cette péripétie de quelques secondes, m'a semblé durer une éternité. Néanmoins, la fin de la cérémonie s'étant déroulée convenablement, elle n'est pas restée dans les mémoires, sauf dans celle du député, qui a ensuite pris l'habitude de vérifier que sa gerbe avait bien été commandée et livrée, et dans la mienne...

J'ai œuvré, en tant que maître des cérémonies patriotiques à St-Lô pendant 10 ans (la fonction a ensuite été reprise par le nouveau président qui avait été élu au Comité d'Entente) avant de reprendre une fonction identique, mais beaucoup plus légère en activité, dans la commune voisine d'Agneaux où je réside.

Je reviens donc à mon propos initial concernant les AOR locales. Cette fonction de maître des cérémonies patriotiques, je l'assume, non pas dans le cadre de mon ESR, mais dans le cadre purement associatif de l'AOR locale (AOR Centre-Manche).

Il y a à cela plusieurs avantages :

- Montrer que l'association existe et vit, au moins sous cette forme, même si le nombre de ses membres est en forte régression,
- Connaître les personnalités locales (préfectorales, départementales, municipales...) et se faire reconnaître par elles,
- Recruter de nouveaux membres.

En effet, le port de la tenue permet également d'être remarqué. Il y a quelques mois, une jeune femme est venue me voir après une cérémonie. Médecin hospitalier à St-Lô, et titulaire d'un ESR à l'HIA Percy depuis 3 ans, elle ignorait qu'il existait une AOR localement. Nous avons donc maintenant un membre supplémentaire, et cela fait un réserviste de plus qui assiste en tenue aux cérémonies. Parallèlement, je lui ai donné les coordonnées du responsable régional de l'UNMR.

Il existe vraisemblablement un certain nombre de villes ou communes dans lesquelles résident les membres du GORSSA, et qui pourraient bénéficier de leur soutien actif lors des cérémonies patriotiques.

Les qualités requises sont simples : sens de l'organisation et connaissance des protocoles. Deux denrées fréquentes chez les réservistes ! ...

Ensuite, rien de compliqué : il suffit de proposer ses services aux maires et aux DMD !

Que deviendront ces cérémonies dans les années à venir ? Beaucoup disparaîtront, faute d'anciens combattants.

Pour ma part, je pense qu'une simplification arrivera inévitablement, peut-être autour de 3 cérémonies majeures, qui réuniront un public plus important :

- 8 mai : victoire sur le nazisme,
- 14 juillet : Fête Nationale,
- 11 novembre : commémoration des victimes de toutes les guerres et de tous les attentats.

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DENTAIRE FRANÇAISE LES CHIRURGIENS-DENTISTES D'ACTIVE ET DE RÉSERVE RÉUNIS PAR LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CHIRURGIENS-DENTISTES DE RÉSERVE

B. FENISTEIN¹, J.-P. FOGEL²



Vue de l'assemblée



Vue de l'assemblée

Cette année encore, dans le cadre du congrès de l'Association dentaire française (ADF), la fédération nationale des chirurgiens-dentistes de réserve (FNCDR) présidée par le chirurgien-dentiste chef des services de réserve Jean-Pierre FOGEL a organisé sa journée nationale d'instruction, le 1^{er} décembre 2018, au Palais des congrès de Paris. L'occasion de montrer la vitalité de la Réserve dentaire du SSA.

Pendant toute la durée du congrès, un stand d'information sur le SSA et ses réserves a permis de nombreux contacts avec les congressistes de l'ADF, potentiels futurs réservistes, indispensables au SSA pour remplir sa mission.

Sous le haut-patronage de Madame la médecin-général des armées Généro-Gygax, directrice centrale du service de santé des armées, cette journée nationale d'instruction des chirurgiens-dentistes de réserve a réuni près de 150 réservistes et militaires d'active du Service.

Traditionnelle mais toujours très attendue, cette journée rassemble les chirurgiens-dentistes d'active, de réserve et civils sous le patronage de la direction centrale du service de santé (DCSSA) toujours bien représentée.

Cette année, le président de la FNCDR, le CDCS[®] Jean-Pierre FOGEL avait concocté un programme très riche et transversal donnant la parole à des médecins, une vétérinaire, une commissaire et des chirurgiens-dentistes. Les sujets traités, comme chaque année, étaient variés : La chirurgie éveillée introduite à l'HIA Percy par le MCSHC[®] Xavier SAUVAGEON qui opère en milieu civil à l'hôpital Sainte-Anne de Paris illustrant l'un des apports de notre réserve.



Les autorités : de gauche à droite CDC Fenistein, PG Favaro, MGI Fidelle, MGI Lecureux, MCSHC[®] Sauvageon, MG Cuef, MGI Rouanet, De Berchoux, MG Rogier



MGI Rouanet de Berchoux, Directeur central adjoint

Deux interventions liées sur le diagnostic et la prise en charge multidisciplinaire du syndrome d'apnée du sommeil illustrent à merveille l'une des collaborations multidisciplinaires à l'œuvre dans le SSA par le MC Laure ALLALI et le CDC Thierry VUILLEMIN de l'HIA Laveran.

Les particularités de la denture du cheval ont intéressé l'assistance qui a aussi pu observer l'éventail des soins dentaires chez cet animal et l'évolution du matériel par le VC Sandrine BOUE du 32^{ème} groupe vétérinaire de Rennes.

Enfin, un duo commissaire/dentiste a permis de rendre simple le principe du système SIROCO qui est le point de départ d'une marche rapide vers la numérisation des processus par le CR1[®] Christine DULAURANS Correspondant fonctionnel SIRÉM pour le SSA et le CDP[®] Vincent LE VAN du 3^{ème} CMA

Dans cette période de transformation, le Service était particulièrement bien représenté. Aux côtés du Médecin-général inspecteur ROUANET de BERCHOUX, directeur central adjoint, les directions déconcentrées étaient présentes en la personne du Médecin-général inspecteur LECUREUX, directeur de la médecine des forces, de la médecin-général inspecteur FIDELLE, directrice des hôpitaux, du Médecin-général CUEFF, directeur général des ressources humaines, du Pharmacien-général FAVARO, directeur de la DAPSA, associés à de nombreux officiers supérieurs et généraux dont le médecin-général ROGIER, adjoint à la directrice centrale et chef de la division expertise et stratégie santé de défense, cette véritable délégation représentative de l'ensemble du service illustre la considération que le SSA accorde au corps des chirurgiens-dentistes avec ses deux composantes



De gauche à droite : CDCS[®] FOGEL (Président de la FNCDR), Docteur Fournier (Président du CNOCD), CDC Fenistein (coordonnateur national pour l'odontologie dans les armées)

d'active et de réserve et l'importance qu'il reconnaît à la FNCDR qui s'adapte aux évolutions et fédère bien au-delà des chirurgiens-dentistes.

Étaient présents outre le Président du GORSSA le MCSHC[®] Xavier Sauvageon, le PCS[®] Jean-Claude Schalber président de la FNPR, et l'ICN[®] Elisabeth de Moulins de Rochefort, la présidente de l'ANMITHRA.

La société civile était également bien représentée, avec le Dr Serge FOURNIER, Président du Conseil National de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes, le Dr Daniel NEBOT, Président de l'Académie Nationale de Chirurgie Dentaire, accompagné de son Secrétaire Perpétuel, le Dr Michel JOURDE.

Toujours invités, les chirurgiens-dentistes d'active avaient fait l'effort de venir de partout en France en nombre et ont profité de cette occasion pour renforcer leurs liens entre eux et avec leurs camarades de réserve avec qui ils travaillent au quotidien.

Le chirurgien-dentiste en chef Bertrand FENISTEIN, coordonnateur national pour l'odontologie dans les armées et le médecin chef des services Denis MORGAND, délégué général aux réserves sont intervenus en dernier. Le premier tenait à remercier tous les camarades pour la qualité des premiers résultats obtenus dans la mise en œuvre du plan global de santé odontologique qu'il porte et à les encourager tous au moment où les changements interviennent. Le second tenait à rappeler la valeur de l'engagement et à souligner que les réservistes avaient le droit au même respect et à la même reconnaissance que les militaires d'active car on attendait d'eux la même exigence d'engagement.



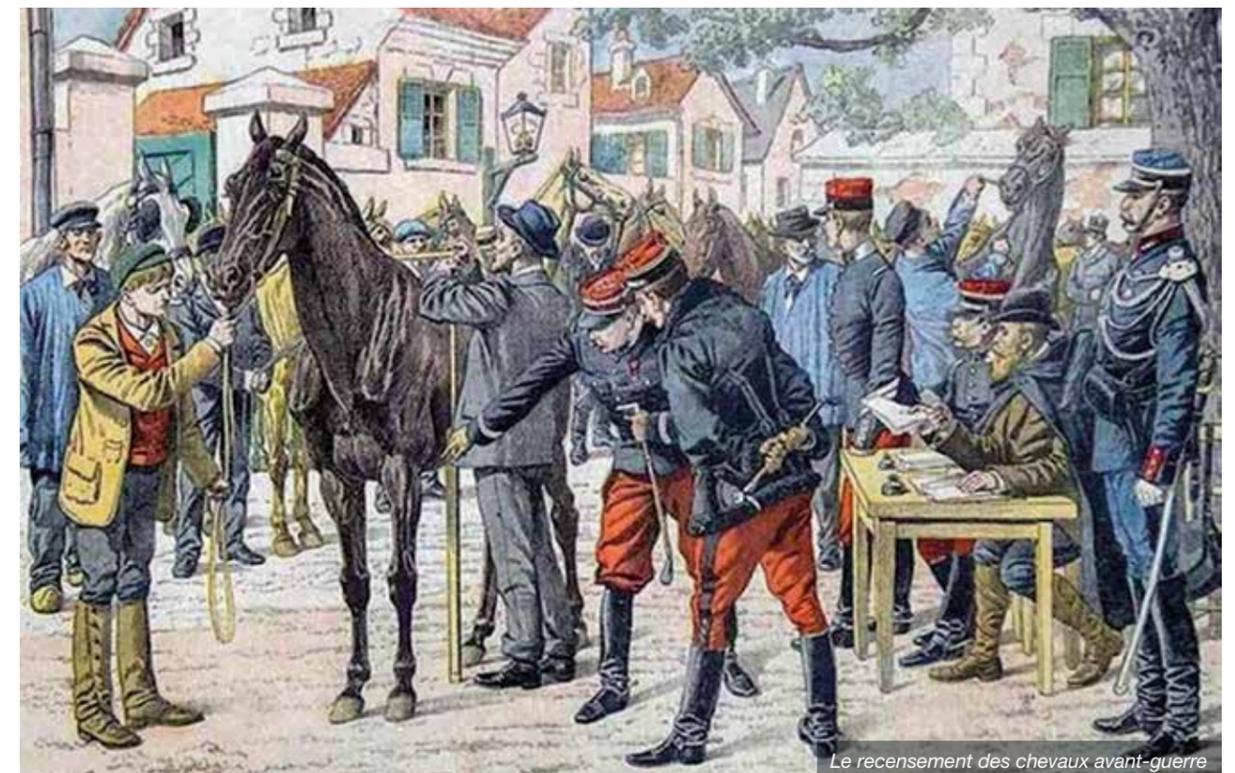
Stand SSA du congrès ADF, de gauche à droite : CDC[®] Monteillard, CDCS[®] Fogel, CDCS[®] Mathieu



L'ensemble des autorités et des intervenants

LES VÉTÉRINAIRES PENDANT LA GUERRE DE 1914-1918

E. DUMAS ET J.-M. DENIAU¹



Le recensement des chevaux avant-guerre

La célébration du centenaire de la première guerre mondiale arrivant à son terme, cet article est l'occasion d'évoquer la participation des vétérinaires à la Grande guerre et la mémoire des vétérinaires morts pour la France.

Au déclenchement des hostilités, les attributions du service vétérinaire de l'armée, qui viennent d'être redéfinies par le décret du 12 octobre 1913 sont la conservation de la santé des animaux et leur traitement, la direction de la maréchalerie, la visite des denrées fourragères, l'inspection des animaux de boucherie et des viandes destinées aux troupes, et la surveillance de la fabrication des conserves de viandes.

Les vétérinaires concourent également aux achats de chevaux pour les besoins de l'armée et participent aux commissions de classement des chevaux de réquisition. Tous les chevaux de France sont soumis à un recensement obligatoire, et classés tous les deux ans en fonction de leur usage militaire (cavalerie, trait lourd ou trait léger, etc.). Ce système de recensement et de classement permettra d'effectuer rapidement les réquisitions nécessaires lors de la mobilisation.

En 1914, l'armée compte 522 vétérinaires militaires d'active avec la hiérarchie suivante établie par la loi du 13 juin 1913 :

- un vétérinaire inspecteur qui a rang de général de brigade ;
- cinq vétérinaires principaux de 1^{re} classe (colonels) ;
- 18 vétérinaires principaux de 2^e classe (lieutenants colonels) ;
- 65 vétérinaires major de 1^{re} classe (commandants) ;
- 200 vétérinaires majors de 2^e classe (capitaines) ;
- 233 vétérinaires aides-majors de 1^{re} et 2^e classes (lieutenants et sous-lieutenants).

Ces effectifs importants sont indispensables pour assurer les soins aux 175 000 chevaux de l'armée du temps de paix.

Tous les régiments de cavalerie et d'artillerie comptent entre 800 et 1500 chevaux et sont dotés d'un service vétérinaire avec trois vétérinaires d'active. Le service vétérinaire régimentaire est dirigé par un vétérinaire major de 2^e classe dans la cavalerie et par un vétérinaire major de 1^{re} classe dans l'artillerie.

¹ VC, Direction de la médecine des forces / bureau vétérinaire

Ces vétérinaires sont secondés par les vétérinaires effectuant leur service militaire qui obtiennent le grade de vétérinaire auxiliaire après un an de service et ont alors rang d'adjudant. A l'issue de leur service, les vétérinaires auxiliaires sont versés dans la réserve où ils peuvent accéder au grade de vétérinaire aide major de réserve à condition de participer aux périodes d'instruction et aux manœuvres. Le service vétérinaire de chaque corps d'armée est dirigé par un vétérinaire principal, directeur du service vétérinaire.

Le vétérinaire inspecteur a, sous l'autorité du ministre de la guerre, des fonctions d'inspection permanente du service vétérinaire et est chargé de proposer les mesures relatives à son organisation et à son fonctionnement. Il dispose de la section technique vétérinaire qui dépend du bureau des remontes de la direction de la cavalerie du ministère de la guerre et compte trois vétérinaires.

La mobilisation fait appel à tous les vétérinaires soumis aux obligations militaires, qu'ils soient officiers de réserve ou vétérinaires auxiliaires, soit près de 3000 vétérinaires.

Dès les premiers jours de mobilisation, ce sont près de 500 000 chevaux qui sont réquisitionnés. Malgré l'importance prise par les chemins de fer pour les mouvements stratégiques et le développement de l'automobile, le cheval demeure indispensable pour tous les transports au plus près des premières lignes (vivres, munitions, fourrages, etc.). Pendant toute la guerre, la mission principale des vétérinaires militaires est restée le soutien des effectifs équinés de l'armée dont l'effectif moyen a été de l'ordre d'un million de chevaux.

En 1914, au sein d'une armée qui croit en une courte guerre de mouvement, l'instruction du 27 décembre 1911 sur le service vétérinaire en campagne prévoyait

que les vétérinaires soient employés au sein des unités avec pour seul matériel une cantine à pansements dotée de petits matériels de chirurgie et de quelques solutions antiseptiques.

Seule la mise en place de dépôts temporaires de chevaux malades avec des vétérinaires détachés de leurs unités est envisagée. Le service vétérinaire est présent dans les unités combattantes (régiments de cavalerie, groupes de batteries, parcs d'artillerie, etc.) comme dans les services et la logistique (ambulances de corps d'armée et de division, boulangeries de campagne, parcs de bétail de corps d'armée, dépôts de remonte mobile, etc.). Un régiment d'infanterie comptant pas moins de 219 chevaux, un vétérinaire auxiliaire est affecté à chaque brigade d'infanterie.

Dès les premières semaines de guerre, la guerre de mouvement entraîne l'épuisement et la perte de 128 000 chevaux. Par la suite avec la stabilisation du front, les mauvaises conditions d'entretien, la sous-alimentation et un travail excessif fragiliseront les animaux et favoriseront de multiples affections entraînant la perte de 1 140 000 chevaux durant les quatre années de guerre.

Ces pertes sont coûteuses et considérables pour le cheptel équin national qui comptait environ 3 200 000 animaux avant-guerre. Elles ne peuvent être complètement compensées par les importations des Amériques rendues difficiles du fait de la guerre sous-marine. Face à cette hécatombe, le service vétérinaire va être progressivement réorganisé avec la mise en place de structures de soins plus conséquentes permettant de mieux remettre en condition les chevaux malades ou blessés.



Cantine d'ambulance vétérinaire



Le vétérinaire inspecteur Jean Fray

Dès octobre 1914, des dépôts de chevaux malades sont créés en arrière du front. En avril 1917, ils deviennent des hôpitaux vétérinaires d'armée. En novembre 1917, le dispositif d'évacuation est étoffé et rationalisé avec la création d'ambulances vétérinaires et de sections vétérinaires d'évacuation. Les chevaux nécessitant plus de 45 jours de traitement sont évacués à l'arrière vers des hôpitaux vétérinaires de l'intérieur.

C'est au vétérinaire inspecteur Jean Fray, qui succède en 1917 au vétérinaire inspecteur Alphonse Barrier, que l'on doit l'amélioration de l'efficacité du service vétérinaire, grâce à sa plus grande autonomie, la direction des ambulances vétérinaires et des hôpitaux vétérinaires d'armée étant confiés à des vétérinaires. En 1936, devant l'Académie vétérinaire de France, le vétérinaire général Vivien rappelait ainsi son action : « Nous aussi, vétérinaires, avons eu pendant la guerre notre Clémenceau. Mêmes apparences dans la silhouette : trapu, engoncé dans une peau de chèvre, guêtré de cuir épais, coiffé d'un képi enfoncé un peu de guingois jusqu'aux oreilles, on l'a vu un peu partout et ceux des Flandres surtout s'en souviendront, promenant dans les cantonnements du front et les bivouacs des trains de combat son visage coloré que barrait la moustache blanche.

Il surgissait tout à coup, là où on l'attendait le moins, et le premier contact manquait souvent de moelleux. Notre service était alors inorganisé, sans liaisons techniques efficaces et allait mal : mais il fallait se garder de se retrancher derrière le manque d'ordres ou d'impulsion venue d'en haut ; chacun devait apprendre à se porter au-devant du devoir et des responsabilités et à substituer aux lacunes de l'organisation. Et cette leçon, on la recevait dans le mode sévère. Le ton coléreux de la voix grondeuse impressionnait si l'on ne savait voir la lueur de bonté malicieuse qui était dans le regard et, déjà, annonçait les paroles encourageantes et même amicales de la conclusion. ».

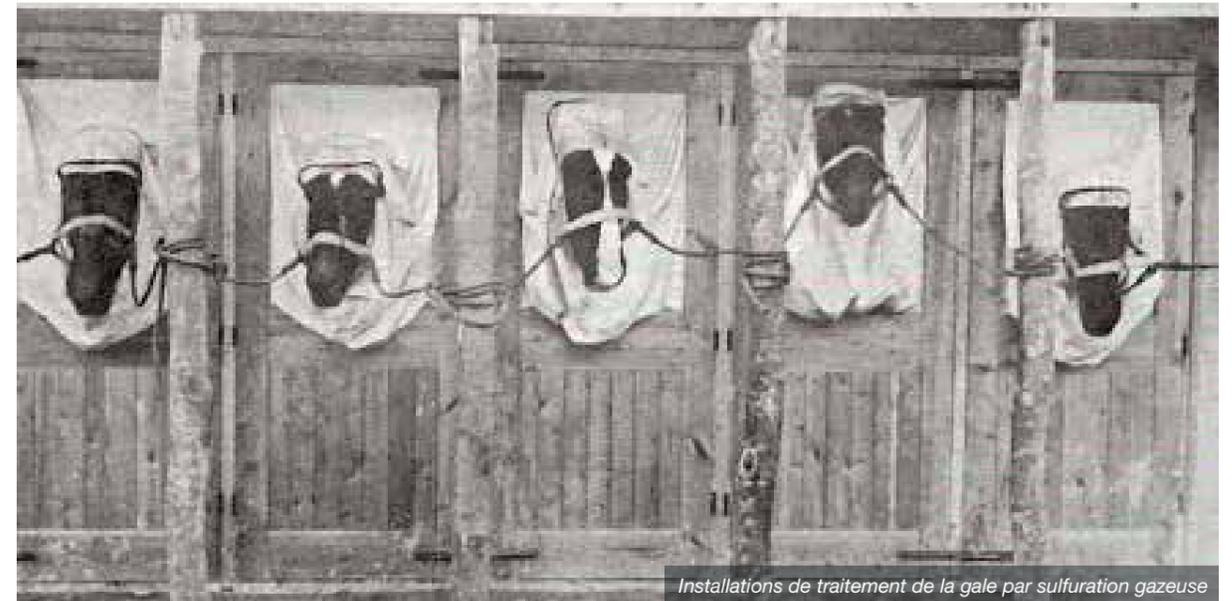
Le conflit favorisera certains progrès techniques comme le dépistage des chevaux morveux par la malléation intradermo-palpébrale qui permettra de juguler la propagation de cette maladie contagieuse qui était à craindre avec le rassemblement d'un grand nombre de chevaux à la mobilisation. Faute de moyens de traitement adaptés aux grands effectifs, le service vétérinaire de l'armée aura de grandes difficultés à maîtriser la gale des équidés (460 000 cas recensés, 19% des effectifs touchés en 1918) jusqu'à la mise au point d'un traitement par sulfuration gazeuse qui ne sera généralisé que fin 1918.



Soins vétérinaires à un chien militaire



Installations d'abattage de fortune



Installations de traitement de la gale par sulfuration gazeuse



Fac-simile de la plaque commémorative de l'école de cavalerie de Saumur

La guerre de 1914-18 est également le premier conflit où les chiens sont significativement utilisés avec l'emploi d'environ 15 000 animaux : chiens sanitaires pour la localisation des blessés, chiens porteurs, estafettes ou sentinelles. Les vétérinaires seront employés aux soins de ces animaux ainsi qu'à l'inspection vétérinaire des viandes des animaux abattus par ou pour l'armée et à la surveillance des fabrications de conserves.

135 vétérinaires militaires ont perdu la vie au cours de la première guerre mondiale, près de la moitié d'entre eux ont été tués au combat ou sont morts des suites de blessures ou d'accidents. Les autres décès ont été causés par la maladie, ce qui est à mettre en rapport avec les conditions d'hygiène et de vie particulièrement difficiles sur le front. Afin d'honorer leur mémoire et conserver le souvenir de leur sacrifice, leurs noms et les lieux et circonstances de leurs décès sont rappelés à la fin de cet article.

Les vétérinaires militaires ont été récompensés par l'attribution de 1600 croix de guerre et de 270 croix de la Légion d'honneur au cours de la guerre. Le rôle majeur de la profession vétérinaire pendant le conflit sera officiellement reconnu avec la citation à l'ordre de l'armée des écoles nationales vétérinaires d'Alfort, de Lyon et de Toulouse : « *Ont fourni à l'Armée des techniciens qui, au cours de la grande guerre, ont apporté leur précieux concours à la défense nationale et se sont signalés par leur esprit de sacrifice attesté par les pertes éprouvées* » par arrêté ministériel du 12 janvier 1928.

La croix de guerre sera solennellement remise aux écoles vétérinaires le 23 mai 1928 à Alfort par le président de la République Gaston Doumergue après lecture de la citation par le maréchal Pétain.

Les vétérinaires morts pour la France au cours de la guerre de 1914-1918



Remise de la croix de guerre 1914-18 aux écoles nationales vétérinaires

1914

COMBARNOUS Abel, vétérinaire major de 1^{re} classe (A), décédé le 23 août 1914 à Toulouse (Haute-Garonne)

BERTHÉLÉMÉ Yves, vétérinaire auxiliaire (R), mort des suites de ses blessures le 26 août 1914 à Rossignol (Belgique)

FRAIMBAULT Urbain, vétérinaire major de 1^{re} classe (A), mort dans un accident de chemin de fer le 5 septembre 1914 à Verdun (Meuse)

MOLAS Georges, vétérinaire aide major (R), tué à l'ennemi le 6 septembre 1914 à Villiers-Saint-Georges (Seine-et-Marne)

DACIER René, vétérinaire aide major de 2^e classe (R), tué à l'ennemi le 9 septembre 1914 à Nanteuil-le-Haudouin (Oise)

CHAIX Casimir, vétérinaire auxiliaire (R), mort des suites de ses blessures le 19 septembre 1914 à Jeugny (Aube)

SAVARY Emilien, vétérinaire aide major de 2^e classe (A), tué à l'ennemi le 24 septembre 1914 à Péronne (Somme)

WALDTEUFEL Paul, vétérinaire major (T), décédé le 6 octobre 1914

DEVOGE Lucien, vétérinaire aide major de 1^{re} classe (R), mort des suites de ses blessures le 8 novembre 1914 à Verdun (Meuse)

VANNEY Albert, vétérinaire aide major de 1^{re} classe (T), tué dans un accident d'automobile le 9 novembre 1914 à Amiens (Somme)

GALLET Emmanuel, vétérinaire auxiliaire (R), mort des suites de ses blessures le 12 décembre 1914 à Dunkerque (Nord)

PIOTET Henri, vétérinaire auxiliaire (R), mort d'une chute de cheval le 19 décembre 1914 à Hermonville (Marne)

SOURREL Jérôme, vétérinaire major de 2^e classe (A), décédé en 1914

1915



SÉJOURNANT Joseph, vétérinaire aide major de 1^{re} classe (A), tué à l'ennemi le 1^{er} janvier 1915 à Conchy-les-Pots (Oise)

BIGOT Etienne, vétérinaire auxiliaire, décédé le 24 janvier 1915

PRÉVOST Alphonse, vétérinaire principal de 1^{re} classe (A), décédé le 24 janvier 1915 à Rouen (Seine-Inférieure)

CHAULET Jean Baptiste, vétérinaire major de 1^{re} classe (A), tué à l'ennemi le 27 janvier 1915 à Albert (Somme)

HANS Louis, vétérinaire major de 2^e classe (A), mort des suites d'une chute de cheval le 31 janvier 1915 à Villers-Marmery (Marne)

GRESSIER Rieus, vétérinaire aide major de 1^{re} classe (?), décédé le 2 février 1915 à Compiègne (Oise)

CANIVET Henry, vétérinaire auxiliaire, mort des suites de ses blessures le 7 février 1915 à Rilly-la-Montagne (Marne)

BORREL-DIANAY Henri, vétérinaire major de 2^e classe (A), décédé le 23 février 1915 à Tours (Indre-et-Loire)

CALVY Ambroise, vétérinaire aide major de 1^{re} classe (T), mort de maladie le 14 mars 1915 à Cannes (Alpes-Maritimes)

BEUGNOT Théophile, vétérinaire Principal de 1^{re} classe (A), mort de maladie le 27 mars 1915 à Ligny-en-Barrois (Meuse)

LEMAIRE Léopold Armand, vétérinaire aide major de 2^e classe (R), mort d'une chute de cheval le 30 mars 1915 à Lorient (Morbihan)

MALHERBE Armand, vétérinaire aide major de 1^{re} classe (R), décédé le 31 mars 1915 à Poitiers (Vienne)

MOGIER Joanny, vétérinaire aide major de 2^e classe (A), mort des suites de ses blessures le 19 avril 1915 à Rimberlieu (Oise)

CANLER Constantin, vétérinaire aide major de 2^e classe (A), mort de maladie le 22 avril 1915 à Amiens (Somme)

LANGINY Charles, vétérinaire aide major de 1^{re} classe (?), mort de maladie le 10 mai 1915 à Verdun (Meuse)

BURLAUD René, vétérinaire auxiliaire, décédé le 16 juin 1915 à Lyon (Rhône)

POUËT Henry, vétérinaire aide major de 1^{re} classe (A), mort des suites de ses blessures (éclat d'obus) le 10 juillet 1915 à Commercy (Meuse)

DURAND Charles, vétérinaire major de 1^{re} classe (T), décédé le 14 juillet 1915 à Constantine (Algérie)

DELORD Pierre, vétérinaire major de 2^e classe (T), décédé le 15 juillet 1915 à Fenouillet (Haute-Garonne)

GRENIER Paul, vétérinaire aide major de 1^{re} classe (T), mort de maladie le 22 août 1915 à Moudros (Grèce)

FAVRO Louis, vétérinaire aide major de 2^e classe (R), évacué du front pour maladie, décédé le 12 septembre 1915 au Faou (Finistère)

GAUMAND Jean, vétérinaire aide major de 2^e classe (R), mort des suites de ses blessures le 25 septembre 1915 à Souain (Marne)

DELILLE Gaston, vétérinaire auxiliaire, décédé le 1^{er} octobre 1915 à Tours (Indre-et-Loire)

NIOT Louis, vétérinaire aide major de 1^{re} classe (T), décédé au cours d'opérations dans le Sud tunisien le 18 octobre 1915 à Médenine (Tunisie)

GALLICE Etienne, vétérinaire principal de 2^e classe (T), décédé le 21 octobre 1915

MAGNIER Maurice, vétérinaire auxiliaire, décédé le 25 octobre 1915 à Besançon (Doubs)



VIGNARD Louis,
vétérinaire
aide major de
1^{re} classe (A), décédé
le 27 octobre 1915
à Toulouse
(Haute-Garonne)

DESALLE Alexandre,
vétérinaire (T), décédé
le 10 novembre 1915 à Remiremont
(Vosges)

PROVOST Victor,
vétérinaire auxiliaire, décédé
le 17 novembre 1915 à Dole (Jura)

BOUDOURESQUE Jacques,
vétérinaire auxiliaire,
mort de maladie le 27 novembre 1915
à Farges-en-Septaine (Cher)

BONNEFOND Léon,
vétérinaire aide major (T),
mort de maladie le 19 décembre 1915
à Nevers (Nièvre)

1916

LEBLANC René,
vétérinaire auxiliaire (R),
mort de maladie le 17 janvier 1916 à
Nancy (Meurthe-et-Moselle)

BOSSU Joseph,
vétérinaire major de 2^e classe,
décédé 18 janvier 1916

BOIRET Louis,
vétérinaire major de 2^e classe (T),
décédé le 25 janvier 1916 à Dole
(Jura)

LABAT Gérôme,
vétérinaire auxiliaire (R) disparu
le 26 février 1916 lors du torpillage
du croiseur auxiliaire « Provence II »
en Méditerranée

BOURGEOIS Eugène,
vétérinaire major de 2^e classe (T)
disparu le 26 février 1916 lors
du torpillage du croiseur auxiliaire
« Provence II » en Méditerranée

MAILLOT Eugène,
vétérinaire auxiliaire (R) disparu
le 26 février 1916 lors du torpillage
du croiseur auxiliaire « Provence II »
en Méditerranée

CHOMONT Claude,
vétérinaire major de 2^e classe (T),
mort de maladie le 23 mars 1916
à Maxilly-sur-Saône (Côte-d'Or)

GAUDISSERT Arthur,
vétérinaire aide major de 2^e classe (T),
mort des suites d'une chute
de cheval le 26 mai 1916 à
Harbonnières (Somme)

REY Philibert,
vétérinaire aide major
de 1^{re} classe (T), mort des suites
d'un accident en service commandé
le 20 juin 1916 à Lagnieu (Ain)

PRUNIER Jean,
vétérinaire aide major
de 1^{re} classe (A), mort de maladie
le 27 juin 1916 à Bourges (Cher)

RIHOUAY Gilles,
vétérinaire, décédé le 20 juillet 1916
au Vieux Marché (Côtes-du-Nord)

MANTOUT Georges,
mort des suites de ses blessures
le 3 août 1916 à Cappy (Somme)

GOURRIN Jacques,
médecin aide major de 2^e classe,
mort des suites de ses blessures
le 26 août 1916 à Doiran (Grèce)

CORROY Léon,
vétérinaire aide major
de 1^{re} classe (R), mort d'une bacillose
pulmonaire le 12 septembre 1916 à
Casablanca (Maroc)

RUÉ Léon,
vétérinaire aide major de 1^{re}
classe (A), tué accidentellement
le 29 septembre 1916 à Somme-
Tourbe (Marne)

CLÉMENT Louis,
vétérinaire auxiliaire (R),
tué dans l'éboulement de son abri
le 20 octobre 1916 à Cappy (Somme)

LASCAUX Elie,
vétérinaire major de 2^e classe (T),
décédé le 21 octobre 1916 à Paris
(Seine)

BÉZARD Jean,
vétérinaire major de 1^{re} classe (T),
mort de maladie le 22 novembre 1916
à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron)

WALLET Edmond,
vétérinaire major de 2^e classe (R),
mort de maladie le 22 novembre 1916
à Salonique (Grèce)

DELCAMBRE Émile,
vétérinaire major de 1^{re} classe
(T) décédé en captivité
le 10 décembre 1916 à Interlaken
(Suisse)

SUIRE André,
vétérinaire aide major de 2^e classe (R),
décédé le 14 décembre 1916 à
Lunéville (Meurthe-et-Moselle)

1917

FICHET Louis,
vétérinaire major de 1^{re} classe (T),
mort de maladie le 26 janvier 1917 au
Mans (Sarthe)

DAVIDSON Eugène,
vétérinaire major de 2^e classe (A),
décédé le 26 janvier 1917 à
Châteauroux (Indre)

LANTZ Charles,
vétérinaire aide major de 2^e classe (T),
mort d'une fièvre typhoïde
le 2 février 1917 à Salonique (Grèce)

BOIT Jules,
vétérinaire major de 2^e classe (A),
mort de maladie le 6 février 1917 à
Châteauroux (Indre)

BONNIOL Auguste,
vétérinaire aide major de 2^e classe (R),
mort de maladie le 8 février 1917
à Rigny-la-Salle (Somme)

PASSET Eugène,
vétérinaire aide major de 1^{re}
classe (T), mort de maladie
le 11 février 1917 à Angers
(Maine-et-Loire)

DESMARS Jean,
vétérinaire major de 2^e classe (A)
disparu le 20 février 1917 lors
de torpillage de « l'Athos » en
Méditerranée

LARGILLIERE Edouard,
vétérinaire major de 1^{re} classe (A),
mort de maladie le 11 mars 1917 à
Nancy (Meurthe-et-Moselle)

IMBERT Alphonse,
chasseur de 2^e classe,
mort des suites de ses blessures
le 22 mars 1917 à Monastir (Serbie)

FAURE Victor,
vétérinaire major de 2^e classe (R),
mort de maladie le 5 avril 1917 à
La Rochelle (Charente- inférieure)

RIBES Pierre,
vétérinaire aide major de
1^{re} classe (A), disparu le 15 avril 1917
lors du torpillage du « Sagres » en
Méditerranée

BOISLIN Léon,
vétérinaire auxiliaire (R),
disparu le 16 avril 1917 lors
du torpillage du « Sontayen »
en Méditerranée

FOUCAULT Alexandre,
vétérinaire aide major de 2^e classe (R),
mort des suites de ses blessures le
25 avril 1917 à Oeuilly (Aisne)

CALLARD Etienne,
vétérinaire aide major de 2^e classe,
tué à l'ennemi le 28 avril 1917 à
Châlons-le-Verguier (Aisne)

ROUX Pierre,
vétérinaire aide major de 1^{re}
classe (T), mort des suites de ses
blessures, le 28 avril 1917 à Soissons
(Aisne)

ESCOT Julien,
vétérinaire major de 1^{re} classe (T),
mort de maladie, le 8 mai 1917 à
Brest (Finistère)



VINSOT Louis,
vétérinaire aide major
de 1^{re} classe (A),
décédé
accidentellement
le 14 mai 1917 à
Sérocourt (Vosges)

CHUFFART Flour,
vétérinaire aide major
de 1^{re} classe (T), tué à l'ennemi
le 17 juin 1917 à Chassemy (Aisne)

SALINS Gabriel,
vétérinaire major de 2^e classe (A),
mort de maladie le 8 juillet 1917 à
Scey-sur-Saône (Haute-Saône)

LAFON Alexandre,
vétérinaire aide major de 1^{re} classe (A)
disparu le 19 juillet 1917 lors du
torpillage de l'Elobyen Méditerranée



ABRAHAM Ernest,
vétérinaire aide major
de 1^{re} classe (A),
mort de maladie
le 9 août 1917 à
Tanconville
(Meurthe-et-Moselle)

LECOUTURIER Marcel,
vétérinaire aide major de 2^e classe (T),
mort des suites de ses blessures le
4 octobre 1917 à Jonchery-sur-Vesle
(Marne)

FABRE François,
vétérinaire major de 2^e classe (R),
décédé le 4 décembre 1917 à Lunel
(Hérault)

MEUNIER René,
vétérinaire aide major de 1^{re}
classe (T), mort de maladie
le 19 décembre 1917 au Mans
(Sarthe)

MORMENTYN Louis,
vétérinaire aide major de 2^e classe (R),
décédé en 1917

SERDET Louis,
vétérinaire aide major de 2^e classe (T),
décédé en 1917

1918

VINEL Louis,
vétérinaire aide major de 2^e classe (R),
mort de maladie le 1^{er} janvier 1918 à
Fleury-les-Aubrais (Loiret)

LECLERCQ Jules,
vétérinaire auxiliaire (R), mort
de maladie le 10 janvier 1918 à
Breuty-la-Couronne (Charente)

LEROY Henri,
vétérinaire aide major de 2^e classe (R),
mort d'un accident en service
commandé le 17 février 1918 à
Tantonville (Meurthe-et-Moselle)

DEHECQ Alexandre,
vétérinaire aide major de 2^e classe (R),
mort des suites de ses blessures
le 19 mai 1918 à Moschopole
(Albanie)

CHOUQUET Gustave,
vétérinaire aide major de
1^{re} classe (R), mort des suites de ses
blessures le 27 mai 1918 au Bois
de Venizel (Aisne)

TUDÈS Barthélémy,
vétérinaire aide major (T),
mort des suites de ses blessures
le 28 mai 1918 à Poperinghe
(Belgique)

FLORIOT Raymond,
vétérinaire aide major de
1^{re} classe (A), mort de maladie
le 13 juillet 1918 à Thois (Somme)

SÉRISÉ Jean,
vétérinaire aide major
de 1^{re} classe (A), mort de maladie
le 24 juillet 1918 à Zeitenlik Salonique
(Grèce)

DUPAS Jean,
élève de l'école de Toulouse,
maréchal des logis mort des
suites d'une chute de cheval
le 8 septembre 1918 à Avord (Cher)



CHOILLOT Auguste,
vétérinaire aide major
de 2^e classe (R),
mort de maladie
le 9 septembre 1918
à Breuil-le-Sec
(Oise)

BÉQUIER Charles,
vétérinaire major de 2^e classe (R),
mort de maladie
le 23 septembre 1918 à Niort
(Deux-Sèvres)

GOBERT Henri,
vétérinaire major de 1^{re} classe (A),
mort de maladie le 26 septembre
1918 à Vertus (Marne)

CLARET Henri,
vétérinaire aide major de 2^e classe (R),
mort de maladie
le 28 septembre 1918 à Lunéville
(Meurthe-et-Moselle)

BELLOCQ Paul,
vétérinaire aide major de
1^{re} classe (R), mort de maladie
le 29 septembre 1918 à Koulouba
(Soudan français)

FICHET Auguste,
vétérinaire aide major
de 1^{re} classe (R), mort de maladie
le 9 octobre 1918 à Lyon (Rhône)

MOLLEREAU Alfred,
vétérinaire major de 2^e classe (T),
mort de maladie le 14 octobre 1918 à
Pont-sur-Seine (Aube)

TRESSON Lucien,
vétérinaire aide major de 2^e classe (R),
mort des suites de ses
blessures le 14 octobre 1918 à
Essigny-le-Grand (Aisne)

CHARMOY Maurice,
vétérinaire aide major de
1^{re} classe (R), mort de maladie
le 15 octobre 1918 à Korytza
(Albanie)

ROQUET Maurice,
vétérinaire aide major de
1^{re} classe (R), mort de maladie
le 18 octobre 1918 à Sandricourt
(Oise)

DELAS Edmond,
vétérinaire aide major
de 1^{re} classe (R), mort de maladie
le 19 octobre 1918 à Dieppe
(Seine-Inférieure)

JEANJEAN Anicet,
vétérinaire aide major de 2^e classe (T),
mort de maladie le 28 octobre 1918 à
Courcelles (Seine-et-Oise)

LABROUSSE André,
vétérinaire aide major de 2^e classe (T),
mort de maladie le 4 novembre 1918
à Epernay (Marne)

PÉROCHE Pierre,
vétérinaire aide major de 2^e classe (R),
mort de maladie le 4 novembre 1918
à Laon (Aisne)

LEBRUN Adolphe,
vétérinaire aide major de 2^e classe (R),
mort de maladie le 7 novembre 1918
à Saint-Aubin d'Aubigné
(Ille-et-Vilaine)

ERRAUX Georges,
vétérinaire aide major de 2^e classe (R),
mort de maladie le 11 novembre 1918
à Sofia (Bulgarie)

CATEL Pierre,
vétérinaire aide major de
1^{re} classe (T), mort de maladie
le 18 novembre 1918 à Sidi-Abdallah
(Tunisie)

STOURM Pierre,
vétérinaire aide major de 1^{re} classe (T),
mort de maladie le 2 décembre 1918
à Hinope (Belgique)

HOFFMANN Jean-Baptiste,
vétérinaire aide major de 2^e classe (T),
mort de maladie le 21 décembre 1918
à Charleville (Ardennes)

GUILLERMIN Robert,
vétérinaire aide major
de 1^{re} classe (A), décédé en 1918
à Kindia (Guinée Française)

1919-1920

UZAC Pierre,
vétérinaire aide major
de 1^{re} classe (R), mort de maladie
le 16 février 1919 à Nancy
(Meurthe-et-Moselle)

BERTHOMEAU Louis,
vétérinaire aide major (T),
mort de maladie le 1^{er} mars 1919 à
Vitry-le-François (Marne)



GOUBINAT Paul,
vétérinaire major
de 2^e classe (A), mort de maladie
le 28 mars 1919
à Paris (Seine)

RICQUIER Georges,
vétérinaire major de 2^e classe (A)
décédé en 1920

Dates de décès inconnues

**BÉRAUD P.,
DELATTRE L. A.,
DIDELOT M.**

étudiants vétérinaires

COQUET Lucien,
vétérinaire auxiliaire
GENDRE C.
décédé à Verdun (Meuse)

HENRY Lucien,
vétérinaire aide major de 1^{re} classe (T)
JULLIAN Michel,
vétérinaire major de 2^e classe (T) à
Saint-Nazaire (Loire Inférieure)

LABATUT Augustin,
vétérinaire aide major de 1^{re} classe (A)

MARC Joseph,
vétérinaire major de 2^e classe (A)

PERÈS Germain,
vétérinaire aide major
de 1^{re} classe (R), décédé en 1917
ou 1918

NB : (A) = active, (R) = réserve, (T) = territoriale.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Dumas Emmanuel : « Les vétérinaires morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918 ». Bull. soc. fr. hist. méd. sci. vét., 2008, 8, p. 123-143. Disponible sur : www.histoire-medecine-veterinaire.fr
- Dumas Emmanuel : « Les vétérinaires morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918 ». Annexe : données individuelles. Bull. soc. fr. hist. méd. sci. vét., 2010, 10, p. 155-168. Disponible sur : www.histoire-medecine-veterinaire.fr
- Milhaud Claude : « L'épizootie de gale équine pendant la grande guerre : un échec sanitaire et thérapeutique ». Bull. soc. fr. hist. méd. sci. vét., 2014, 14, p. 169-182. Disponible sur : www.histoire-medecine-veterinaire.fr
- Milhaud Claude : « 1914-1918, l'autre hécatombe – Enquête sur la perte de 1 140 000 chevaux et mulets ». Paris, Belin, 2017, 300 p.

29 MARS 2018 : JOURNÉE D'INSTRUCTION RÉGIONALE EST

M. GIBELLI¹



Allocution du MGI Mascart

Le 6^e CMA de Besançon a accueilli dans la 62^e antenne (Besançon-Joffre), à l'initiative du GORSSA, la journée régionale d'instruction des réserves du SSA, placée sous la haute autorité du Directeur Régional du service de santé des armées de Metz.

Le Médecin en Chef SCHWARTZBROD a accueilli les 28 réservistes pour leur présenter son CMA NG issu de la fusion des CMA de Dijon, Belfort, et Besançon, couvrant ainsi une superficie comparable à celle de la nouvelle région de Bourgogne-Franche Comté. Il commande 180 personnels d'active dont l'âge moyen se situe dans la troisième décennie. Comme attendu, l'âge moyen des réservistes est globalement supérieur d'une dizaine d'années, et ils ont effectué un total de 1151 jours sous ESR en 2017.

Le Capitaine VIVIEN présente le 19^e Régiment du Génie au Quartier Joffre. Il constitue le régiment le plus complet et le plus polyvalent des 5 régiments du génie, et

de longue tradition car fondé en 1876 à Hussein Dey, en Algérie. Il est caractérisé par une implantation multi site à partir de son état-major à Besançon : Mourmelon, Pirey, Thoraise, Mignières, Canjuers, Septmoncel. Enfin il met en œuvre un important volume de véhicules, de l'ordre de 800, des véhicules de transport jusqu'aux engins de chantier, pour des missions aussi diversifiées que l'ouverture de route, le déminage, ou la pose de voies ferrées, et emploie à cet effet des réservistes de haute compétence technique.

Le Médecin en Chef MORGAND, Chef du bureau réserves à la direction centrale du service de santé des armées, intervient ensuite pour préciser la réorganisation 2019 des réserves. Tout réserviste fait partie, à présent, de la Garde Nationale composée de réservistes à hauteur de 40 000 militaires, 40 000 pour la gendarmerie, et 2000 pour la Police Nationale. La réorganisation après disparition

¹ MCSCN[®] délégué régional Est du GORSSA, coordonnateur régional des réserves du SSA
Article validé par le MC SCHWARZBORD

des régions, met en place la SéFRReM comme relais régional des réservistes adossé au CMA, qui emploiera un Adjoint Réserve Coordonnateur (ARC). Le réseau des coordonnateurs réserve sera revu en lien avec la nouvelle organisation : les coordonnateurs centraux resteront en place, trois coordonnateurs « métier » seront nommés, pour la médecine des forces, la médecine hospitalière, et les autres formes d'emploi, et à l'échelon local le coordonnateur de CMA sera en relais avec les coordonnateurs d'antenne médicale. L'accent va être mis sur le recrutement, le nombre de jours d'ESR annuels passera, au besoin, de 30 à 60 jours, voire 90 jours.

Ce propos est complété par l'intervention du MGI MASCART, directeur régional du service de santé des armées de Metz.

Le MGI MASCART procède ensuite à la remise de la médaille d'honneur du service de santé des armées, échelon bronze, au MC[®] PIPART et à l'ISG2G[®] LAMBERT. L'après-midi est dévolu aux ateliers avec la grande innovation d'un après-midi commun avec les 110 étudiants du module de médecine militaire de la faculté de médecine de Besançon accompagnés par le responsable de ce module, le Professeur TAVERNIER.

Les groupes étudiants-réservistes bénéficient successivement d'une démonstration dynamique de premier secours SC1 sur le terrain, d'un stand de démonstration de sauvetage au combat, visitent un poste médical, un VAB santé, puis manipulent les commandes à la salle de simulation de premier secours dévolue à l'entraînement des militaires, avant une information complète au stand de déminage mis en œuvre par le 19[°] RG.

La visite de l'antenne médicale « Joffre » permet aux

étudiants de retrouver le milieu habituel des soins, et aux réservistes d'apprécier cet outil flambant neuf et superbement équipé, y compris d'un fauteuil dentaire, et d'une salle d'ophtalmologie complète.

La journée s'achève à 17 h, avec un impact absolument positif pour les étudiants, et une remise à niveau certaine des réservistes, qui sont reconnaissant à toute l'équipe médicale du 6[°] CMA pour le temps et les efforts qu'elle leur a consacrés.



Le MGI Mascart remet la MHSSA au MC[®] Pipart et à l'ISG2G[®] Lambert



VAB SAN

MISSION MUTIN

F. FICHOU¹ ET P. DE-BEL-AIR²



La barre des vents du mutin

RESUMÉ

Dans le cadre du transit du plus vieux bâtiment de la marine nationale vers la Méditerranée, deux infirmiers réservistes appartenant au 16^{ème} CMA Brest-Lorient ont assuré du 15 février au 09 juin 2018 le soutien santé et nous relatent leurs expériences à bord

PRÉSENTATION HISTORIQUE DU MUTIN

Le Mutin est un authentique témoin de l'âge d'or de la voile traditionnelle. Construit en mars 1927 sur le modèle des thoniers à voile de l'époque, les fameux dundeeds, il forme jusqu'en 1964 les pilotes de la flotte. Le Mutin est aussi un héros méconnu de la seconde guerre mondiale, réquisitionné par les services secrets britanniques, il mène une série de missions clandestines à haut risque, notamment en Méditerranée entre 1940 et 1944.

Aujourd'hui, ce navire est la plus ancienne unité navigante de la Marine Nationale. Il est régulièrement l'ambassadeur participant au grand rassemblement des fêtes maritimes européennes.

Ce printemps, le Mutin a fêté ses 91 ans, un anniversaire qu'il n'a pas célébré en Penfeld mais en



Intérieur en coupe du mutin

passant Gibraltar. Cela faisait trois quarts de siècle que le voilier n'avait pas franchi ce détroit.

OBJECTIF DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

A l'occasion du retour du dundee Mutin en Méditerranée, il a été confié au service de santé le soin de préparer le matériel médical et de choisir deux infirmiers réservistes pour assurer le soutien santé du personnel du bord.

¹ IA4G[®]

² ISG1G[®], 16^{ème} CMA Brest-Lorient



Bagad de Lann Bihoue, à bord du mutin, à Sète



Visite de madame le secrétaire d'état à Sète



Gâteau d'anniversaire à Gibraltar

Outre son rôle de représentation de la Marine Nationale dans les zones maritimes, le dundee Mutin participe à la formation et au renforcement des valeurs maritimes de jeunes marins mis en subsistance à bord. Composé d'un équipage de 10 permanents, l'unité peut doubler son effectif pour des missions ponctuelles et cela a été le cas. C'est l'éloignement du bâtiment de la côte qui a justifié la présence à bord d'un soignant. Participant à la vie du bord y compris le quart à la mer, il est le lien entre la victime éventuelle et les secours à terre.

PRÉPARATION DU MATÉRIEL MÉDICAL

Il a été convenu d'embarquer un panel de médicaments per os et parentéral afin de couvrir un éventail de pathologies pouvant être rencontrées, en mettant l'accent sur les affections ORL et la traumatologie.

Traitements médicamenteux, immobilisations et pansements, renforcés par des appareils de surveillance de pouls, tension, oxymétrie, appareil glycémique ainsi qu'une aspiration endotrachéale, kit de ventilation et oxygénation, kits à sutures, kits à perfusion et solutés, garrots tourniquets sont embarqués.

Compte tenu de l'exiguïté du bord et de la fragilité de certains matériels, notamment à l'eau, une bannette nous est prêtée afin de stocker nos appareils, nous permettant d'avoir le nécessaire de consultation à portée de main.

Par anticipation, les procédures MEDEVAC établies par la Force d'Action Navale sont exposées lors d'un briefing avec le commandant et le commandant en second.

Les livrets médicaux réduits sont déposés dans le coffre du commandant avec les morphiniques ; les visites médicales et dentaires ayant été effectuées le mois précédent.

1^{ère} PARTIE DE LA MISSION BREST-TOULON AVEC L'ÉQUIPIER SOIGNANT FICHO

Après une traversée rapide du Golfe de Gascogne, le Mutin est en escale à la Corogne. Les prévisions météo nous obligent à anticiper l'appareillage afin de transiter vers Lisbonne.

Puis c'est au grand large sous voile de cape que nous avons rallié Cadix, dans une mer forte. Le coup de vent mollissant d'ouest, nous avons transité vers le détroit de Gibraltar, l'occasion de se remémorer le premier passage du navire en novembre 1942.

L'escale en base navale de Carthagène terminée, nous arrivons à Barcelone sous la neige.

L'Hermione nous rejoint aux fêtes maritimes de Sète, un des temps fort de la mission.

Le temps d'une halte au vieux port de Marseille et le Mutin regagne le port militaire de Toulon.

Les pathologies rencontrées sont :

- Otite perforée unilatérale gauche, traitée sous Amoxicilline + Acide clavulanique per os pendant 8 jours et gouttes auriculaires Ofloxacine. Diagnostic et traitement confortés par le médecin des urgences de l'HIA de Brest joint au téléphone.



Aquarelle montrant l'équipage à la manoeuvre



Quart à la mer, le commandant et son second à la barre



Carré équipage



Mutin en approche sur Ajaccio



Poste de commandement du chef de quart



Mutin a quai à Lisbonne



A bord du mutin soleil couchant

- Traumatisme de l'avant-bras droit (compression entre le quai et la coque) traité par immobilisation, traitement antalgique pendant 3 jours. Au vu de la clinique et de l'amélioration rapide, il n'a pas été jugé nécessaire de faire un contrôle radiologique.
- Gastro-entérites avec mise en place des traitements symptomatiques et rappel des précautions d'hygiène.
- Pathologies de la sphère ORL, nombreuses rhinites, syndromes pharyngés dus essentiellement aux conditions climatiques (froid et humidité permanents) et à la fatigue engendrée par les rythmes du quart, naupathies multiples des subsistants.
- Quelques échardes à retirer et désinfection locale sur petites blessures, le port de gants n'étant pas systématique lors des manœuvres.
- Rôle d'écoute attentive et de conseils, être toujours disponible, prêt à intervenir à tout moment.

2^{ème} PARTIE DE LA MISSION TOLON-BREST AVEC L'ÉQUIPIER DE-BEL-AIR

Après Toulon, passage obligé par la Corse, théâtre des premiers débarquements pour la libération de la France. Cérémonie du 8 mai sous le soleil d'Ajaccio marquée de discours émouvants Remontée mouvementée vers l'île d'Ibiza puis Malaga en Espagne avant de passer le détroit de Gibraltar.

Malgré les enchaînements des manœuvres et les conditions sportives, aucun blessé, hormis une entorse bénigne lors d'une descente dans le pic arrière. Des naupathies bien compréhensibles et quelques céphalées liées à la fatigue des quarts.

Repos successifs à Sétubal au Portugal puis de nouveau en Espagne à Vigo.

Le samedi 9 juin le mutin dundee revient en rade de Brest.

CONCLUSION

Promiscuité oblige, l'équipage était très prévenant pour maintenir une bonne cohésion même quand les conditions météo se durcissaient.

Pédagogues, humains dans leurs rapports, professionnels dans leurs spécialités, les hommes du bord avaient à cœur de partager leur passion de la mer aussi bien avec les passagers qu'avec les visiteurs lors des escales.

Le commandant a régulièrement consulté la météo et n'a pris aucun risque pour ménager le bateau et son équipage ce qui explique que parfois les escales se soient écourtées ou prolongées.

Notre passage sur le Mutin restera une expérience professionnellement enrichissante et inoubliable sur le plan humain qui n'aurait pas vu le jour sans le consentement et la confiance accordés par la cellule commandement du 16^{ème} CMA.

JOURNÉES NATIONALES DU GORSSA 2019

La délégation régionale du GORSSA
vous souhaite une bonne et heureuse année 2019



et vous attend tous à **STRASBOURG LE 14 ET LE 15 JUN 2019**
pour les journées nationales d'instruction des réservistes
du service de santé des armées.

PRIX EUROPÉEN



Le Prix Européen « Civisme, Sécurité et Défense » 2018 a été remis à l'ARROSSA Comité Niel lors de la 17^{ème} conférence sur la Sécurité et la Défense Européenne à Berlin le 27 novembre 2018.

Tous les détails sur le site www.gorssa.fr

EXPOSITIONS



Deux expositions se tiennent au Musée du Service de Santé au Val de Grâce, dans le cadre des études sur la Grande Guerre :

Le soutien sanitaire des contingents d'outre-mer
La chirurgie orthopédique en 1914-1918
Tous les renseignements sur www.aamssa.fr

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Aux heureux bénéficiaires d'une distinction, nomination ou promotion, nos chaleureuses félicitations !

JORF N°0243 DU 20 OCTOBRE 2018, TEXTE N°36

Décret du 18 octobre 2018 portant nomination dans la réserve opérationnelle

JORF N°0253 DU 1^{er} NOVEMBRE 2018, TEXTE N°6

Décret du 30 octobre 2018 portant promotion et nomination dans l'ONM en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée d'active

Au grade d'officier : MC BELLENOT François, MC BERGER Valérie, MCS BRAESCU Jacques, MCS CREVILLIER Maxime, MC FOUILLARD Christophe, CDC GEORGET Charles.

Au grade de chevalier : ISG2G ARNAUD Ludovic, MC CHASSEFAIRE Yves, MC DELPLACE Jérôme, CDC DOMART Franck, MC GAINARD Jean, MC GÉLY Christophe, ISG2G KLEIN Bernard, MC REVELLE Denis, AMACE VIGNERON Régis

BODMR N°4 DU 15 NOVEMBRE 2018

Arrêté du 14 août 2018 portant attribution de la Croix du Combattant Volontaire avec barrette « missions extérieures »

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES ÉDITION CHRONOLOGIQUE N°41 DU 6 DÉCEMBRE 2018 TEXTE 30

ARRÊTÉ du 2 novembre 2018 portant attribution de la médaille des services militaires volontaires, échelon « or », à titre normal, au personnel militaire n'appartenant pas à l'armée active

MC ANSEL Jean-Yves, MED BARA Jean-Christophe, MCSCN BENICHOU Roland, MCSCN DOUTRE Pierre, PC DUCLOS Emmanuel, PC FLOQUET Philippe, MC FONTAINE Benoît, MC GAUDRAY Alain, VC HEITZ Pascal, MP HERTGEN Patrick, MP HUDELO Charles, MP LAIGLE Christophe, MC LAVEIX Anne, MC LOEB Thomas, VC MANET Ghislain, MC PARAUD Jean, CDC PAUCHARD Jean-Michel, MC PETITCOLIN Pierre, PC PIVA Frank, MP PONS Dominique, CDC REYROLLE Jean-Michel, PC Rouget Denis, MC RUSTERHOLTZ Thierry, MC STROUMZA Paul.

MINISTÈRE DES ARMÉES

Décision du 12 décembre 2018 portant attribution à titre normal de la médaille d'honneur du service de santé des armées, attribuée à compter du 1^{er} janvier 2018, aux réservistes suivants :

Médaille d'argent : VCS DAVOUST Bernard, MCS MARGENET-BAUDRY Alain.

Médaille de bronze : MC CAVAGNA Patrice, CRC2 JUHEL Guy, MC LE COQ Élisabeth, CDC MIENVILLE Michel, MC POICHOTTE Antoine, ISG2G SCHNEIDER Cindy, MC VERDAGUER Michel, CP VILLAUME Julien.

Décision du 12 décembre 2018 portant attribution à titre normal de la médaille d'honneur du service de santé des armées, attribuée à compter du 14 juillet 2018, aux réservistes suivants :

Médaille d'argent : MC MESLIER Yvon, CRC1 RENARD Claude.

Médaille de bronze : CRC2 BERNICOT Maryse, MC DUPRÉ Jean-Philippe, MC DURRIEU Jean-Philippe, ISG2G GUILLON de CORSON Élisabeth, CRC2 JUIF Pierre, CRC2 MASSICOT Philippe, ISG2G MORIGNY François, MP PELLISTRANDI Agathe, CDP ROUXEL Franck, MERCS TRANCHET Marc.

Décision du 12 décembre 2018 portant attribution à titre exceptionnel de la médaille d'honneur du service de santé des armées, attribuée à compter du 14 juillet 2018, aux réservistes suivants :

Médaille de bronze : ISG1G KONE Aminata, MC OBRY Ludovic.

TEXTES OFFICIELS

JORF N°0228 DU 3 OCTOBRE 2018, TEXTE N°9

Décret n° 2018-832 du 1^{er} octobre 2018 relatif au Conseil supérieur de la réserve militaire

JORF N°0228 DU 3 OCTOBRE 2018, TEXTE N°10

Décret n° 2018-833 du 1^{er} octobre 2018 modifiant le décret n° 2016-1364 du 13 octobre 2016 relatif à la garde nationale

JORF N°0228 DU 3 OCTOBRE 2018, TEXTE N°12

Arrêté du 1^{er} octobre 2018 relatif à l'organisation et au fonctionnement du secrétariat général de la garde nationale

JORF N°0246 DU 24 OCTOBRE 2018, TEXTE N°15

Arrêté du 11 octobre 2018 modifiant l'arrêté du 30 septembre 2008 fixant l'organisation et le fonctionnement du conseil de déontologie médicale des armées

JORF N°0299 DU 27 DÉCEMBRE 2018, TEXTE N°2

Arrêté du 21 décembre 2018 fixant pour l'année 2019 les plafonds des effectifs des militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées (MITHA)

INSTRUCTION MINISTÉRIELLE N° SG/DGOS/DGS/DGESCO/DGESIP/2018/260 DU 27 NOVEMBRE 2018
Relative au suivi du service sanitaire des étudiants en santé (SSES)

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES :

sous-direction « appui à l'activité » ; bureau « affaires juridiques »
Directive N° 520571/ARM/DCSSA/AA/AJ du 26 novembre 2018 relative aux attributions des représentants du service de santé des armées auprès des ordres professionnels. BOC n° 41 du 6 décembre 2018, texte 7.

BOC N°42 DU 13 DÉCEMBRE 2018, N° 43 DU 20 DÉCEMBRE 2018, N°44 DU 27 DÉCEMBRE 2018.

Nominations dans la réserve du SSA.

IN MEMORIAM



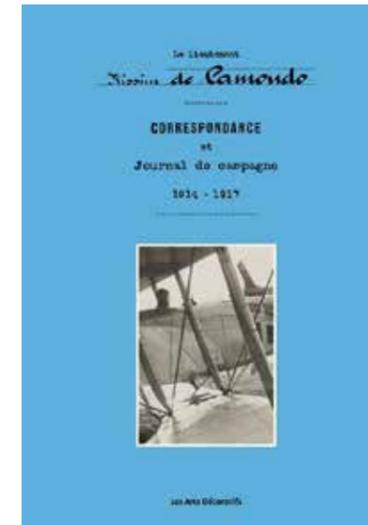
Nous avons appris le décès le 15 octobre 2018 de notre camarade le CDC(H) Yves VAN BESSEN.

Professeur honoraire de Chirurgie Dentaire et Membre honoraire de l'Académie Nationale de Chirurgie Dentaire, il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite et des Palmes Académiques.

La rédaction d'Actu GORSSA adresse à son épouse et à sa famille ses condoléances attristées.

OUVRAGES PARUS - BIBLIOGRAPHIE

Jean-Dominique CARON, Yvon MESLIER, Jean-Pierre MOULINIÉ, et Marie-Hélène SICÉ

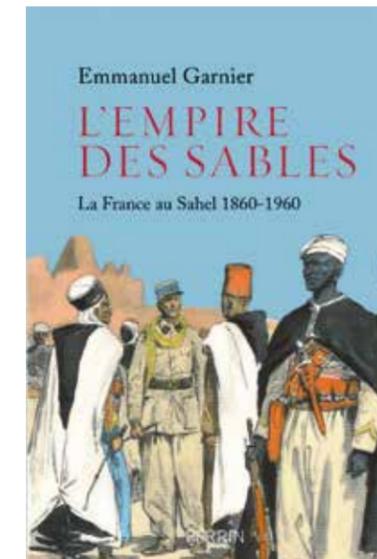


LIEUTENANT NISSIM DE CAMONDO, CORRESPONDANCE ET JOURNAL DE CAMPAGNE, 1917-1917, Éditions Les Arts Décoratifs

Issu d'une famille de banquiers israélites ayant quitté Constantinople pour s'installer à Paris en 1869, Nissim est le fils aîné et adoré du comte Moïse de Camondo. Jour après jour, trois années durant, Nissim de Camondo (qui a 22 ans en août 1914) écrit à ses proches pour leur raconter son combat. On le suit du front belge à la Lorraine, en passant par Verdun, le Chemin des Dames et la Somme. D'abord cavalier au 3^e régiment de hussards, il est affecté ensuite au 21^e régiment de dragons, devenant mitrailleur dans l'infanterie et combattant dans les tranchées. En 1916, il passe dans l'aviation en qualité d'observateur à l'escadrille 33. Il survole dès lors les lignes ennemies, réalise un nombre considérable de missions photographiques et devient pilote. Il meurt en combat aérien le 5 septembre 1917.

Son sacrifice a été magnifié et perpétué par son père, célèbre collectionneur d'œuvres d'art décoratif du XVIII^e siècle, réunies dans l'hôtel particulier qu'il fit édifier pour les présenter. En 1924, il légua cet ensemble à l'État français et lui donna le nom de son fils, afin qu'il devienne le musée Nissim de Camondo (63 rue Monceau, 75008 Paris).

Les Éditions Les Arts Décoratifs présentent dans cet ouvrage la correspondance de Nissim de Camondo à son père dans son intégralité. Elle est complétée de son journal de campagne ainsi que de lettres adressées à d'autres destinataires. Illustré de nombreux documents et photographies, enrichi de notes et d'un index détaillé, cet ouvrage constitue le témoignage bouleversant sur la Grande Guerre.



L'EMPIRE DES SABLES. LA FRANCE AU SAHEL 1860-1960, par Emmanuel GARNIER, Éditions Perrin

Ce livre retrace pour la première fois la conquête de la zone sahélienne amorcée en 1860. Dans un espace immense s'étirant de la Mauritanie au Tchad, et face à une situation particulièrement complexe et mouvante, l'armée a inventé de toutes pièces des unités spécialement adaptées aux contextes ethnique, religieux, climatique et sanitaire de cette partie de l'empire et est parvenue à mettre un terme aux rezzous. Passé ces guerres endémiques s'ouvre une nouvelle ère, à compter des années 1930, celle de « l'ap-privoisement » opéré par les méharistes et les médecins « du bout de la piste », qui offrirent à ces territoires une stabilité jamais connue par la suite.

Puisant dans une documentation inédite extraite des archives de l'armée

à Vincennes et de celles conservées à Dakar, cet ouvrage est d'une brûlante actualité à l'heure où l'engagement militaire français dans la ceinture sahélienne semble dans l'impasse. Il donne ainsi à comprendre les racines de ce conflit vieux de plus d'un siècle.

Directeur de recherche au CNRS, Emmanuel Garnier est par ailleurs professeur et chercheur invité aux universités de Cambridge, de Genève et au MIT. Ses recherches sont consacrées à l'histoire des risques naturels, militaires et sanitaires en Europe, Chine et Afrique.



GUIDE DU PARCOURS DU MILITAIRE BLESSÉ ET DE SA FAMILLE, Édition de la DICOD

Ouvrage paru en juin 2018 sous le patronage du ministère des Armées, dans le cadre du plan d'accompagnement des familles et d'amélioration des conditions de vie des militaires.

Grâce à son expertise dans le domaine de la prise en charge des blessés de guerre, le service de santé des armées a contribué à la réalisation de ce document. Il présente l'ensemble des dispositifs de soutien proposés et visant à une meilleure prise en charge des militaires blessés en service, ainsi que leurs familles.

L'ouvrage est consultable et téléchargeable sur le site www.gorssa.fr

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Actu-Gorssa est une revue multi-disciplinaire qui publie des articles concernant l'ensemble des Corps constituant le Service de Santé des Armées à savoir : Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires, Chirurgiens Dentistes, Personnels du Corps Technique et Administratif ainsi que les Militaires Infirmiers et Techniciens des Hôpitaux des Armées.

RÈGLES GÉNÉRALES

Les travaux doivent être soumis obligatoirement au format électronique et seront adressés par courriel ou sur CD-Rom au correspondant de rédaction de la discipline concernée.

Ces travaux peuvent être des cas cliniques, des retours d'expérience, des articles de revue de littérature ou tous autres sujets concernant Santé et (ou) Armées. Ces travaux et articles peuvent être illustrés et se limiter à environ 10 000 caractères, espaces compris.

Ils doivent comprendre :

- Pour les articles de revue : un résumé de 10 lignes maximum ainsi que, si nécessaire, des références bibliographiques indexées selon les normes en vigueur et enfin le(s) nom(s) et coordonnées de(s) (l') auteur(s) dont son adresse mail.
- Pour les retours d'expérience et O.P.E.X., un exposé du contexte géopolitique local (voire national ou régional) est très souhaitable.

SOUSSION D'UN ARTICLE POUR PUBLICATION

Le texte de l'article projeté et les illustrations éventuelles seront adressés au correspondant de rédaction de la discipline considérée qui précisera à l'auteur les modalités de publication.

PRÉSENTATION ET CONSEILS DE RÉDACTION

Le texte doit être fourni en double interligne au format Word 97 (ou versions plus récentes) pour PC (extension .doc). Éviter impérativement les fichiers pdf. Les règles typographiques sont les règles en usage dans l'édition. Les titres de paragraphes devront être distingués, les éléments importants pourront éventuellement être soulignés.

ICONOGRAPHIE

Les images, graphiques, tableaux doivent parvenir au format image (un fichier par image), ils doivent être appelés dans le texte par numéro et accompagnés d'une légende courte et précise. Les légendes doivent être soumises sur un document à part.

Ne sont acceptées que les images numériques d'une qualité suffisante, à savoir largeur minimum de 8 cm avec une résolution minimum de 300 dpi (pixels par pouce), transmises dans un format de fichier .jpg, .eps, ou .tif.

Ce seront donc 3 documents : 1 - texte, 2 - photos numérotées et 3 - légendes qui seront à acheminer en envois séparés.

À CONNAÎTRE : ADRESSES « COURRIEL » DE LA RÉDACTION

Rédacteur en chef, chargé de l'Internet : jeandomon@wanadoo.fr

Président du comité de rédaction : jean-pierre.moulinie@orange.fr

Secrétariat général : gorssa.national@gmail.com

Correspondants de rédaction :

U.N.M.R. : yvon.meslier@wanadoo.fr

F.N.P.R. : norbert.scagliola@wanadoo.fr

U.N.V.R. : fbolnot@vet-alfort.fr

F.N.C.D.R. : mathmathieu91@aol.com

A.N.O.R.S.C.A. : philippe.massicot@orange.fr

A.N.M.I.T.R.H.A. : erick.legallais@hotmail.fr

Région de Toulon : c.dulaurans@laposte.net

Responsable du listing : COL (H.) Michel CROIZET :

14 Boulevard des Pyrénées - 64000 PAU
michel.croizet@free.fr



11 NOVEMBRE, LES SOLDATS RECONNUS,
par le Général de Corps d'Armée Dominique DELORT,
Éditions Lavauzelle

En 2010 n'existait aucun hommage national à tous les Morts pour la France. Rien pour tous ceux tombés en Afrique, au Mali, au Tchad, en Côte d'Ivoire et dans bien d'autres pays, en Afghanistan, au Liban, en Irak, dans les Balkans, toutes ces dernières années. Rien pour ceux tombés en Algérie, en Indochine, en Corée, pendant toutes les campagnes de la deuxième guerre mondiale, rien. En 15 mois le Comité National d'Entente, regroupant les grandes associations patriotiques et du monde combattant, a connu et défendu un projet, subjugué les incertains, convaincu les incrédules, ignoré les indifférents, repoussé les hostiles, rallié les parlementaires, les plus hautes autorités de l'État, encouragé la majorité et l'opposition de l'Assemblée Nationale à voter ensemble une Loi unique en son genre. La première de l'histoire de France : l'hommage de la Nation à ses Soldats tombés pour elle. Enfin les Soldats Reconnus. Le 11 novembre est la date qui s'est imposée à tous. C'était la plus belle, la plus emblématique, dans le respect du Soldat Inconnu.

MÉDECINE ET ARMÉE TOME 46 N°4 OCTOBRE 2018 :

Numéro spécial « Le soutien médical en opérations : les enjeux du transport »



ARMISTICE 1918 . PETIT DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET INSOLITE DU 11 NOVEMBRE 1918,
par Christophe SOULARD,
Éditions JPO

Le 11 novembre 1918, jour de la guerre, est signé l'armistice qui suspend les combats de la Première Guerre mondiale. Mais que s'est-il passé ce 11 novembre 1918 ? À travers ce petit dictionnaire aussi historique qu'insolite, le lecteur découvre les éléments qui ont permis au 11 novembre 1918 d'être une journée si particulière. L'ouvrage s'intéresse à la signification de ce cessez-le-feu vécu différemment dans chaque camp ainsi qu'aux personnages connus ou méconnus qui en ont été les principaux acteurs. De A (abdication) à Z (Zone rouge), le lecteur revit cette journée importante et ses développements sous des aspects parfois insolites.

Diplômé de droit et de sciences politiques, Christophe Soulard a exercé de nombreux métiers : assistant parlementaire, attaché de presse, journaliste, directeur de la communication, conseiller presse-média, directeur de cabinet, etc. Passionné d'histoire, il a travaillé sur le phénomène de la Petite Église en Vendée et dans les Deux-Sèvres. Officier de réserve et auditeur de la 43^e session nationale du Centre des hautes études de l'armement, ce spécialiste des opérations d'influence a collaboré à quelques livres de réflexion sur la défense.



SAINT-LOUIS DES INVALIDES, LA CATHÉDRALE DES ARMÉES FRANÇAISES,
dans la série « La grâce d'une cathédrale »,
Éditions La Nuée Bleue

Sanctuaire royal sous l'Ancien Régime, malmené sous la Révolution, le Dôme fut converti en

mausolée impérial par Louis-Philippe pour accueillir les cendres de Napoléon, devenant au fil du temps un des sites les plus visités de Paris. Quant à l'église des Soldats, elle acquit la particularité de présenter les drapeaux pris à l'ennemi, mais aussi d'accueillir les sépultures de glorieuses figures militaires du pays, puis le siège de l'évêque aux Armées, ce qui lui a conféré le statut de cathédrale, affirmant par là le lien fort, dans un cadre laïc serein, entre l'armée, la religion et la nation.

Dernier paru (octobre 2018) de la magnifique collection initiée et dirigée par Monseigneur Doré, cet ouvrage réhaussé d'une remarquable iconographie retrace l'histoire prestigieuse de cet édifice qui a accueilli tant d'événements historiques. Sous la direction de Monseigneur Antoine de Romanet de Beaune, évêque aux Armées française, et du Général Alexandre d'Andoque de Sérigne, Directeur du Musée de l'Armée, une trentaine d'auteurs prestigieux ont collaboré son élaboration.

ACTU SANTÉ N°151 – ÉTÉ-AUTOMNE 2018

